

République du Sénégal

Un peuple - Un But - Une foi

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

AUTORITÉ NATIONALE D'ASSURANCE QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
(ANAQ-SUP)



ANAQ-SUP



# RAPPORT GENERAL

## PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL SUR : L'ASSURANCE QUALITÉ EN AFRIQUE FRANCOPHONE

### Bilan, Bonnes Pratiques & Perspectives

Saly-Portudal, Sénégal, du 18 au 20 Novembre 2015

Édité en février 2019

**Colloque international sur l'Assurance qualité en Afrique  
les 18, 19 et 20 novembre 2015 à Saly Portudal**

**COMITÉ SCIENTIFIQUE :**

<b>N°</b>	<b>NOM</b>	<b>STRUCTURE</b>
1	Pr. Mamadou Moustapha SALL	Conseil Scientifique/ANAQ-Sup
2	Pr. Doudou BA	Conseil Scientifique/ANAQ-Sup
3	Pr. Lamine Ndiaye	Conseil Scientifique/ANAQ-Sup
4	Pr. Papa GUEYE	Secrétaire Exécutif/ANAQ-Sup
5	Pr. Abdoulaye SENE	Conseil d'Administration
6	Pr. Aminata Sall DIALLO	Conseillère Technique/MESR
7	Pr. Mamadou Sangharé	Direction Générale de l'Enseignement Supérieur/MESR
8	Pr. Abdel Kader Koumaré	Expert International/Mali
9	M. Bruno Curvale	Expert International/CIEP/France
10	Mme Michaela Martin	IIPE/UNESCO/France
12	Pr. Andrée Sursock	EUA/Belgique
15	Pr. François Pernot	HCERES/France
16	Pr. Abdoulaye Samb	Expert externe ANAQ-Sup/Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal
17	Pr. Alioune Dièye	Expert externe ANAQ-Sup/ FMPO/UCAD
18	Pr. Moussa Lô	Expert externe ANAQ-Sup/ SAT UGB
19	Mme Céline Durand	CEEC / Québec/Canada
20	Pr. Juma Shabani	AfriQAN /Ghana
23	M. Stéfan Bienefeld	DAAD / Allemagne
24	Pr. Jemael Ben Brahim	AUF/BAO/Dakar
25	Dr. Geneviève Lefort	OAQ/ Suisse

**Partenaire technique et financier :**

L'ANAQ-Sup remercie la Banque Mondiale qui a pris en charge tous les aspects financiers de l'organisation du Colloque et particulièrement ses agents M. Jacques Lecuyer et M. Atou Seck pour leur contribution technique.

**COMITÉ D'ORGANISATION :**

<b>N°</b>	<b>NOM</b>	<b>STRUCTURE</b>
1	Pr. Mamadou Sarr,	Président DCIAQ/UCAD
2	M. Abdou Lahate CISSE,	Vice-Président CAT/ANAQ-Sup
3	Dr. Abdoulaye Dramé	DCIAQ/UT
4	M. Moussa DIARRA	CIAQ/IPG
5	M. Boubacar NDIAYE	CDiPri/ANAQ-Sup
6	M. Massamba Sall SECK	CDiPu/ANAQ-Sup
7	M. El Hadj Doudou NDIAYE	RAF/ANAQ-Sup
8	Mme Ndeye Marième Faye BA	Secrétaire/ANAQ-Sup
9	Mme Marième SAMBE	C.Com/ANAQ-Sup

**Rapporteur général du Colloque :**

Pr. Samba Ndao SYLLA, expert évaluateur /ANAQ-Sup

**COMITÉ DE RÉDACTION DU RAPPORT FINAL :**

<b>N°</b>	<b>NOM</b>	<b>STRUCTURE</b>
1	Pr Samba Ndao SYLLA,	Président Expert évaluateur /ANAQ-Sup
2	M. Abdou Lahate CISSE,	Membre CAT/ANAQ-Sup
3	M. Moussa DIARRA,	Membre CIAQ/IPG

**Rapporteurs des sessions :**

Jour 1 : Pr. Daha Chérif Bâ/UCAD  
M. Boubacar Ndiaye/ ANAQ-Sup

Jour 2 : M. Massamba Sall Seck/ ANAQ-Sup  
Pr. Bamol Ali Sow/UASZ

Jour 3 : Mme Mariama Ndiaye Diakhaby /UGB  
M. Moussa Diarra/IPG

# RAPPORT GENERAL

PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL SUR :  
L'ASSURANCE QUALITÉ EN AFRIQUE FRANCOPHONE  
Bilan, Bonnes Pratiques & Perspectives

Saly-Portudal, Sénégal, du 18 au 20 Novembre 2015

# TABLE DES MATIÈRES

<b>I. CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS</b> .....	<b>5</b>
<b>II. OBJECTIFS</b> .....	<b>7</b>
<b>III. PARTICIPANTS</b> .....	<b>7</b>
<b>IV. PROGRAMME ET ORGANISATION DU COLLOQUE</b> .....	<b>8</b>
<b>V. CÉRÉMONIE D'OUVERTURE</b> .....	<b>8</b>
<b>VI. SYNTHÈSE DES TRAVAUX DU COLLOQUE</b> .....	<b>8</b>
<b>VI.1. Communications, discussions et synthèse sur le thème « développements et expériences récents dans la mise en place de systèmes d'Assurance Qualité interne et/ou externe et dans la formation des ressources humaines en Afrique francophone (session1) »</b> .....	<b>8</b>
Communication du Conseil africain et malgache pour l'Enseignement supérieur (CAMES).....	9
Communication de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF).....	11
Communication de l'Organisation ouest africaine de la Santé (OOAS) .....	12
Communication de la Coopération allemande (DAAD) .....	13
Communication de l'Autorité nationale d'Assurance Qualité pour l'Enseignement supérieur (ANAQ-Sup).....	14
Communication de la Cellule Interne d'Assurance Qualité de l'Université de Thiès (UT) .....	17
Communication de l'Institut professionnel de l'Entreprise (IPE) de Dakar .....	20
Synthèse de la Session 1 .....	23
<b>VI.2. Communications discussions et synthèse sur le thème « Expériences réussies, bonnes pratiques et partenariats dans la mise en place et dans la gestion de l'Assurance Qualité interne et externe en Afrique et dans le monde » (session2)</b> .....	<b>24</b>
Communication de l'Université de Tlemcen (Algérie) .....	24
Communication de l'Agence des États unies pour le Développement international/Éducation et Recherche en Agriculture (USAID/ERA) .....	27
Communication de l'Université Abou Moumouni du Niger .....	28
Communication de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD).....	31
Communication de l'Université Alioune Diop de Bambey (UADB).....	33
Communication du Bordeaux Management School (BEM) de Dakar .....	35
Communication (bis) de l'Autorité nationale d'Assurance Qualité pour l'Enseignement supérieur (ANAQ-sup).....	39
Communication du Haut Conseil de l'Évaluation et de la Recherche de l'Enseignement supérieur (HCERES) ex AERES .....	42
Communication de l'Agence d'Accréditation et d'Assurance Qualité (AAQ) /Suisse .....	47
Communication de la commission d'évaluation de l'enseignement collégial .....	50
Communication de GUNI-Afrique et de l'Université du Burundi .....	53
Communication du Centre international d'Études pédagogiques (CIEP) .....	55
Synthèse de la session 2.....	57
<b>VII. CONCLUSION</b> .....	<b>60</b>
<b>VIII. DOCUMENTS ANNEXES</b> .....	<b>62</b>
VIII.1. Document 1 : Liste des sigles et acronymes .....	62
VIII.1. Document 2 : Agenda .....	66
VIII.3. Document 3 : Liste des participants .....	71

## I. CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS

Le capital humain est un facteur important dans le développement économique des pays. Cette considération renforce les missions du sous-secteur de l'Enseignement supérieur. Il faudrait alors des exigences de qualité de la formation à tous les niveaux dans le sous-secteur. Le diagnostic du Système de l'Enseignement supérieur en Afrique francophone a permis de se rendre compte que des défis de taille sont à relever. Parmi ceux-ci, il y a :

- ❖ l'augmentation de la demande et l'insuffisance de l'offre d'accès;
- ❖ le financement déficitaire et le caractère insoutenable des dépenses;
- ❖ le faible niveau de performances des systèmes;
- ❖ les besoins de compétences spécifiques pour le marché du travail;
- ❖ la faible compétitivité des diplômés sur le marché mondial de l'emploi et la faible contribution des chercheurs au développement et à l'innovation ;
- ❖ la libéralisation et l'expansion de l'offre de formation privée;
- ❖ le développement de l'Enseignement supérieur transfrontalier.

Dans ce contexte, la qualité d'une offre de formation pertinente dans l'enseignement supérieur devient un impératif permettant de mettre, sur le marché du travail, des produits efficaces. Les bénéficiaires, notamment, les pouvoirs publics, le secteur privé et les étudiants n'ont jamais été aussi exigeants en matière de qualité et aussi d'efficacité et de pertinence du système.

Le système Licence Master Doctorat (LMD) a été perçu, lors de son adoption dans la sous-région francophone, comme une réponse à la demande de renforcement de la qualité, de la pertinence et de la professionnalisation des systèmes d'enseignement supérieur et de formation.

Les organisations et organismes internationaux, chargés de l'appui aux états et de l'intégration régionale/internationale de l'Enseignement supérieur ont compris les enjeux stratégiques relatifs à la qualité des produits formés dans nos pays. C'est ainsi que depuis une dizaine d'années, les résolutions prises ont favorisé la mise en place de systèmes nationaux et/ou régionaux d'Assurance Qualité (AQ) en Afrique francophone. Parmi celles-ci, on peut citer :

- ❖ la résolution du Conseil des Ministres du Conseil africain et malgache de l'Enseignement supérieur (CAMES) de 2006, à Libreville, demandant aux pays membres d'accompagner l'adoption du LMD par un système national d'Assurance Qualité ;
- ❖ la déclaration du Conseil des ministres du CAMES de 2008, à Bangui, sur l'Assurance Qualité ;
- ❖ la recommandation de la Conférence régionale sur l'Enseignement supérieur en Afrique (CRESA), tenue à Dakar en 2009, invitant les états africains à élaborer des plans d'actions en vue de renforcer la qualité et la pertinence de leur enseignement supérieur ;
- ❖ la recommandation de la Conférence mondiale sur l'Enseignement supérieur (CMES)/ Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) Paris, 2009,

demandant aux pays en voie de développement d'accompagner la montée en puissance de leur enseignement supérieur par la mise en place d'un mécanisme d'Assurance Qualité ;

- ❖ la directive du Conseil des Ministres de l'Union économique monétaire ouest-africain (UEMOA), Dakar, 2009, demandant d'adopter le LMD et de l'accompagner d'un système national d'Assurance Qualité.

Au plan sous régional, le CAMES a créé une commission IV «Évaluation des établissements, structure et équipe de Recherche» en 2007 et a commencé l'évaluation sur site des établissements candidats à une équivalence/reconnaissance de diplômes.

Le CAMES déroule un programme de formation en Assurance Qualité des cadres et des responsables de l'enseignement supérieur des pays membres, à travers des ateliers francophones, organisés en marge du colloque de son programme «Reconnaissance et Équivalence des Diplômes».

Le CAMES a créé un nouveau programme Assurance Qualité qui occupe une place prépondérante dans son Plan stratégique en cours de mise en œuvre.

Le CAMES, seul ou en partenariat, avec l'Institut international de Planification de l'Éducation (IIPÉ), l'UNESCO, le DAAD, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) a organisé plusieurs ateliers de formation au profit des acteurs et des responsables de l'Enseignement supérieur ou de l'Assurance Qualité. Des experts internes et externes ont vu leurs capacités renforcées et de la même façon, des pays ayant un programme spécifique en Assurance Qualité ont bénéficié d'un accompagnement ciblé de la part de l'AUF.

L'Office allemand d'Échanges universitaires (DAAD), en partenariat avec le CAMES, l'UNESCO et l'Autorité nationale d'Assurance Qualité pour l'Enseignement supérieur (ANAQ-Sup) du Sénégal a lancé en mai dernier, en Allemagne, un programme de formation en Assurance Qualité interne, qui va compléter la première série, effectuée par l'IIPÉ/UNESCO et le DAAD, qui avait porté sur l'Assurance Qualité externe. Le premier atelier de ce projet était prévu en début septembre 2015 à Abidjan, en République de Côte d'Ivoire. Toujours, pour la concrétisation de ces directives, des actes ont été posés au niveau des États.

Le Sénégal a mis en place une Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur (ANAQ-Sup), en août 2012, avec un accompagnement technique et financier de l'UNESCO et de la Banque Mondiale. L'ANAQ-Sup, responsable de la mise en place, de la gestion et du développement de l'Assurance Qualité externe et interne dans l'ensemble du système d'enseignement supérieur, est fonctionnelle depuis fin 2012.

La formation, le renforcement de capacités des acteurs et les études ont aussi connu un développement notable. En effet, des partenaires techniques et financiers des États de la sous-région, des organismes et des organisations ont soutenu ou organisé plusieurs activités allant dans le sens de la mise en place de systèmes internes et externes d'Assurance Qualité.

Le colloque s'est voulu d'être un moment de réflexion et d'échanges d'expériences sur la mise en place des systèmes (internes et externes) d'Assurance Qualité au sein de ces pays, dans la perspective d'en établir un bilan d'étape, qui nous aiderait à comprendre les dynamiques et à définir des orientations futures. Des plans d'actions nationaux et sous régionaux pour la réalisation de programmes externe et interne pertinents et efficaces d'Assurance Qualité pourraient ainsi être dressés pour les cinq prochaines années.

## II. OBJECTIFS

Ce colloque a pour principaux objectifs de :

- ❖ réunir l'ensemble des parties prenantes de l'Assurance Qualité de la sous-région francophone et leurs partenaires pour faire le bilan des initiatives et des développements récents ;
- ❖ partager les expériences dans la mise en place des systèmes nationaux et des dispositifs internes d'Assurance Qualité dans les établissements d'enseignement supérieur, en vue de s'en enrichir ;
- ❖ comprendre les dynamiques en cours en Afrique et dans le monde dans le sous-secteur de l'enseignement supérieur en général et dans le domaine de l'Assurance Qualité en particulier, pour orienter les plans sectoriels de développement de l'assurance dans les pays de la sous-région francophone.

## III. PARTICIPANTS

Les principaux participants au colloque sont:

- ❖ les responsables et acteurs des agences nationales et sous régionales d'Assurance Qualité d'Afrique francophone ;
- ❖ les responsables des agences d'Assurance Qualité internationales partenaires de l'ANAQ-Sup ;
- ❖ les parties prenantes de l'Assurance Qualité dans les établissements d'enseignement supérieur (responsables de la gestion des systèmes internes d'Assurance Qualité, responsables de filières et de programmes) ;
- ❖ les partenaires et les experts internationaux dans le domaine de l'Assurance Qualité et de l'accréditation ;
- ❖ les représentants des partenaires techniques et financiers de l'enseignement supérieur ;
- ❖ les responsables des établissements d'enseignement supérieur ou leurs représentants ;
- ❖ les représentants des ministères de l'Enseignement supérieur responsables de la définition des politiques et des options nationales en matière de formation et d'Assurance Qualité ;
- ❖ les partenaires sociaux (syndicats de l'enseignement supérieur, organisations patronales et de la société civile).

La liste des participants est jointe en annexe (document 3).

## IV. PROGRAMME ET ORGANISATION DU COLLOQUE

Le colloque s'est déroulé les 18, 19 et 20 novembre 2015, à Saly Portudal / Sénégal. Le programme a été réparti en deux sessions. Ces deux sessions ont donné lieu à 17 communications et ont été traitées en deux thèmes que sont :

- ❖ **Développements et expériences récents dans la mise en place de systèmes d'Assurance Qualité interne et/ou externe et dans la formation des ressources humaines en Afrique francophone ;**
- ❖ **Expériences, réussites, bonnes pratiques et partenariats dans la mise en place et dans la gestion de l'Assurance Qualité interne et externe en Afrique et dans le Monde.**

Les sessions se sont déroulées après la cérémonie d'ouverture, chacune a été marquée par des communications en plénière complétées par des discussions et par un rapport de synthèse.

Un panel d'experts a traité des dynamiques et des perspectives dans l'Enseignement supérieur et dans l'Assurance Qualité.

Une cérémonie de clôture présidée par le Directeur de l'Enseignement supérieur privé (DESP) a mis fin à la rencontre.

## V. CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Ministre sénégalais de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR). Dans son intervention, le Professeur Mary TEUWNIANE a souligné l'importance de la qualité dans l'Enseignement supérieur. Le ministre a ensuite évoqué les bases juridiques qui ont permis la création, le rôle et les prérogatives de l'ANAQ-Sup et son importance dans le dispositif de l'Enseignement supérieur au Sénégal. Sous ce chapitre, le Ministre a fait un bilan des réalisations de l'ANAQ-Sup. Pour terminer, il a souhaité un éclatant succès des travaux et a déclaré ouvert les travaux du colloque.

## VI. SYNTHÈSE DES TRAVAUX DU COLLOQUE

### VI.1. Communications, discussions et synthèse sur le thème « développements et expériences récents dans la mise en place de systèmes d'Assurance Qualité interne et/ou externe et dans la formation des ressources humaines en Afrique francophone (session1) »

Cette session a fait l'objet de sept communications présentées par des représentants d'organismes sous régionaux (CAMES, Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest {CEDEAO}), des réseaux régionaux (AUF, DAAD), l'agence nationale d'Assurance Qualité (ANAQ-sup) et des Cellules Interne d'AQ d'Institutions d'Enseignement Supérieur (IES) publiques et d'IES privées du Sénégal telles que l'Université de Thiès (UT), Université Cheikh Anta Diop (UCAD) Dakar, l'Institut professionnel de l'Entreprise (IPE).

## Communication du Conseil africain et malgache pour l'Enseignement supérieur (CAMES)

Cette présentation a pour thème : « *La mise en place d'un système régional d'Assurance Qualité et d'accréditation dans l'espace CAMES : réalisations, défis et perspectives* ».

La présentation de M. LIRÉ a porté sur les points suivants :

- ❖ l'organisation et le fonctionnement du CAMES;
- ❖ l'état des lieux : réalisations;
- ❖ les défis;
- ❖ les perspectives.

Dans son introduction, M. LIRÉ a fait l'historique du CAMES et du processus de Bologne en relation avec le plan d'actions du CAMES. Ce plan d'actions entend promouvoir un mécanisme régional d'Assurance Qualité. Le présentateur a aussi défini les objectifs de l'agence régionale d'Assurance Qualité d'accréditation, l'espace d'intervention et les réalisations du CAMES.

Le CAMES compte 19 pays membres répartis entre l'Afrique de l'Ouest, centrale, la Région des Grands Lacs et l'Océan indien. Le CAMES a noué des relations de partenariat avec les pays et institutions cités ci-après :

- ❖ Pays partenaires : France, Belgique (Communauté française de Belgique);
- ❖ Organismes : Institut pour le Développement de l'Enseignement supérieur francophone (IDESUF), Conférence internationale des Doyens et des Facultés de médecine d'Expression française (CIDMEF), UNESCO, Université américaine d'Arménie (AUA), AUF, Conférence des Ministres de l'Éducation des États et Gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN), UEMOA, Agroforestry and naturel Ressource Education (ANAFE), Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), Communauté économique des États de l'Afrique centrale CEEAC, Organisation ouest africain de la Santé (OOAS), Banque Mondiale (BM), DAAD, etc.

## Objectifs de l'Agence régionale d'Assurance Qualité et d'accréditation

Les objectifs de l'Agence régionale d'Assurance Qualité et d'Accréditation (ARAQA) sont :

- ❖ promouvoir et favoriser la compréhension et la solidarité entre les États membres;
- ❖ instaurer une coopération culturelle et scientifique permanente entre les États membres;
- ❖ rassembler et diffuser tous les documents universitaires ou de recherche : statistiques, informations sur les examens, annuaires, palmarès, informations sur les offres et demandes d'emploi de toutes origines;
- ❖ préparer des projets de convention entre les États membres concernés dans les domaines de l'Enseignement supérieur, de la recherche et contribuer à leur application;

- ❖ promouvoir la concertation en vue de coordonner les systèmes d'enseignement supérieur et de recherche afin d'harmoniser les programmes et les niveaux de recrutement.

## Réalisation du CAMES

Le CAMES a mis en œuvre sept (7) programmes statutaires que sont : le Programme Reconnaissance et Équivalence des Diplômes (PRED), le Comité consultatif interafricain (CCI), le Concours d'Agrégation, le programme Pharmacopée et Médecine traditionnelle africaines (PMTA) devenus Journées scientifiques du CAMES (JSDC), Ordre international des Palmes académiques du CAMES (OIPA/CAMES), Programme Silhouette du CAMES, Programme Assurance Qualité (PAQ).

## Défis du CAMES

Les défis du CAMES concernent d'abord le volet communication et financement qui préconise :

- ❖ la sensibilisation des instances politiques nationales et régionales (Chefs d'État, Parlements nationaux, Présidents de commissions et/ou d'organismes régionaux, Parlements communautaires) ;
- ❖ le renforcement de la communication avec les tutelles, institutions sous tutelle et toutes les parties prenantes et un financement adéquat des activités.

Il y a aussi un volet harmonisation des pratiques au niveau sous régional avec notamment :

- ❖ l'implication des acteurs clés du processus d'Assurance Qualité aux niveaux institutionnel, national et régional;
- ❖ le manque de réactivité et d'harmonisation des actions avec les politiques de tutelle, dans les pays membres;
- ❖ le manque de visibilité des actions menées par les pays, en vue d'une mutualisation et/ou d'une valorisation.

Enfin, une dynamique partenariale qui se résume comme suit : « *la non duplication des activités (nécessité d'une action concertée sous le leadership du CAMES et de l'AUA avec les différents partenaires techniques et financiers, dont les institutions spécialisées de l'Union africaine).* »

## Perspectives du CAMES

Dans le plan stratégique du CAMES, l'axe 4 est consacré à la mise en œuvre de l'Assurance Qualité avec le PAQ.

Le PAQ vise les objectifs ci-après :

- ❖ le renforcement institutionnel du CAMES, préalable indispensable à la mise en œuvre de ce projet ;
- ❖ l'établissement d'un état des lieux de l'Assurance Qualité dans l'espace CAMES envisagé comme

un préalable pour le renforcement des capacités favorable à l'implantation du programme dans l'enseignement et la recherche;

- ❖ l'évaluation institutionnelle des établissements d'enseignement supérieur, publics et privés et centres de recherche de l'espace CAMES, perçue comme une démarche diagnostique ;
- ❖ l'évaluation des programmes de formation et le pilotage de la mise en œuvre du LMD dans les Institutions d'enseignement supérieur ;
- ❖ le leadership pour une gestion plus transparente, planifiée, efficace et efficiente ;
- ❖ le basculement de tous les Instituts européens en Sciences des Religions (IESR) publiques et privées dans le système LMD ;
- ❖ la formation des responsables des IESR au leadership, à la gouvernance universitaire ;
- ❖ l'harmonisation des systèmes d'enseignement supérieur et de la recherche de l'espace CAMES.

## Communication de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF)

La communication du représentant de l'AUF, M. Ben Birahim JEMAEL a succédé à celle de M. LIRÉ. Cette communication a eu pour thème : « *Rôle et réalisation de l'AUF dans le développement de l'Assurance Qualité en Afrique, appui aux institutions d'enseignement supérieur et de formation des ressources humaines* ». Il a axé son intervention sur les trois points suivants :

- ❖ la programmation quadriennale de l'AUF 2014-2017;
- ❖ des exemples d'activités menées par le BAO/AUF;
- ❖ le projet pilote AUF/CAMES d'appui à l'auto-évaluation des universités.

Dans son introduction, il a insisté sur le rôle des universités comme moteur du développement des sociétés. Ainsi selon lui, l'université doit avoir quatre rôles essentiels : être un outil de formation et favoriser la recherche, instaurer une bonne gouvernance universitaire, développer un rayonnement international et prendre en charge les besoins de la communauté.

### La programmation quadriennale de l'AUF 2014-2017

Le représentant de l'AUF a abordé quelques activités du projet Appui à la Mondialisation et à la Réforme des Universités et grandes Écoles de la Côte d'Ivoire (AMRUGE-CI) menées par le BAO/AUF de 2014-2017 dont les bénéficiaires sont les universités de la Côte d'Ivoire, du Togo et du Bénin. Cette formation était surtout axée sur le renforcement des capacités des personnels des universités sur les méthodes de préparation et de rédaction d'un plan stratégique.

### Le projet pilote AUF/CAMES d'appui à l'auto-évaluation des universités

Dans la troisième et dernière partie de sa présentation, M. Ben Birahim JEMAEL a fait part du renforcement de capacités des cellules d'aide à l'insertion à travers les activités du Bureau d'Aide à l'Insertion professionnelle (BAIP) mais aussi la publication d'un livre blanc des écoles doctorales en

francophonie, du projet AUF/CAMES d'Appui à l'Auto-évaluation des universités dont les bénéficiaires sont les universités du Niger, du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Sénégal, du Togo, de la Mauritanie et du Burkina Faso.

## Communication de l'Organisation ouest africaine de la Santé (OOAS)

À la suite du représentant de l'UAF, le Docteur Namoudou KEÏTA de l'Organisation ouest africaine de la Santé (OOAS) a fait une présentation sur le thème « *Organisation et Application des normes et standards d'Assurance Qualité dans les systèmes de santé de l'espace CEDEAO : État des lieux et perspectives régionales* ».

### Méthodologie adoptée pour mener les études sur les systèmes de santé dans les différents pays de l'espace CEDEAO.

Dans sa présentation, le Docteur KEÏTA a montré la méthodologie adoptée pour mener les études dans les différents pays de l'espace CEDEAO. Il a aussi présenté les stratégies mises en œuvre pour aboutir à des normes d'Assurance-Qualité dans le domaine de la santé. C'est dans cette logique que l'OOAS, dans le cadre de son Programme de Renforcement des Systèmes de Santé (PRSS), fait de l'harmonisation des normes et standards d'Assurance Qualité des soins, une priorité. Dans le processus d'exécution du programme, l'OOAS avec le Réseau international pour la Planification et l'Amélioration de la Qualité et la Sécurité des Soins (RIPAQS) en Afrique a décidé de réaliser une analyse situationnelle de l'application des normes et standards de qualité de soins dans les pays de l'espace CEDEAO. Les résultats de cette analyse serviront à bâtir des programmes de formation continue de qualité.

## Communication de la Coopération allemande (DAAD)

Cette communication est faite par M. Stefan BIENEFELD, Chef de la Division Coopération et Programmes de la Coopération allemande (DAAD). Le thème abordé est : « *réalisations dans le développement des ressources humaines en Afrique* ».

Sa présentation a porté sur trois points essentiels :

- ❖ le DAAD en Afrique subsaharienne ;
- ❖ les activités et offres du DAAD pour le développement de ressources humaines en Afrique francophone ;
- ❖ le projet dans le programme DIES sur l'Assurance Qualité EWAQAS.

Pour le premier point, il a précisé que le DAAD est un organisme indépendant, association des institutions de l'enseignement supérieur en Allemagne avec 239 universités membres et 121 associations d'étudiants. Le DAAD a trois domaines d'activités stratégiques que sont :

- ❖ des structures d'internationalisation ;
- ❖ des bourses pour les meilleurs ;
- ❖ une expertise pour coopération académique.

Pour la structuration d'internationalisation, le DAAD compte actuellement en Afrique subsaharienne un (1) Bureau à Nairobi et quatre (4) centres de documentation.

## Communication de l'Autorité nationale d'Assurance Qualité pour l'Enseignement supérieur (ANAQ-Sup)

La communication de l'ANAQ-Sup a pour thème : « *la mise en place d'un système d'Assurance Qualité externe: l'exemple de l'ANAQ-sup du Sénégal* ». Cette communication comprend les (5) cinq axes ci-après :

- ❖ le contexte de l'enseignement supérieur;
- ❖ les options et les stratégies;
- ❖ la mise en œuvre et le fonctionnement;
- ❖ l'intégration des bonnes pratiques;
- ❖ la conclusion.

### Le contexte de l'enseignement supérieur

Le Professeur Papa GUÈYE a d'abord introduit sa communication en rappelant un certain nombre d'éléments qui caractérisent l'enseignement supérieur à travers le monde à savoir:

- ❖ une société du savoir marquée par l'économie de la connaissance et la compétition des compétences;
- ❖ une mobilité des étudiants et des enseignants et la comparabilité des diplômes sur une base de garantie de qualité et de confiance qui soutend la reconnaissance;
- ❖ l'exigence de qualité des bénéficiaires et des clients de l'enseignement: étudiants, parents, états et bailleurs de fonds;
- ❖ le développement d'un enseignement supérieur transfrontalier;
- ❖ le besoin d'une coopération internationale interinstitutionnelle.

Il a ensuite fait le focus sur le contexte national de l'enseignement supérieur au Sénégal qui se caractérise par :

- ❖ la libéralisation et le développement fulgurant de l'offre privée, la délocalisation de programme et la naissance d'un enseignement transfrontalier;
- ❖ l'inefficacité et l'inefficience du pilotage et de la gouvernance des établissements et du système;
- ❖ le besoin de capital humain de qualité pour répondre, par l'innovation (recherche-développement), aux besoins sociaux et de croissance économique du pays à travers le Plan Sénégal émergent (PSE);
- ❖ la nécessité d'une réforme profonde de l'enseignement supérieur;
- ❖ la prise de conscience collective des acteurs et des partenaires de la baisse progressive de la qualité de l'enseignement, de la formation et de l'efficacité du système : besoin de régulation et de contrôle.

## Stratégies pour le développement de la qualité dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal

Après le diagnostic de l'existant, il fallait développer des stratégies pour le développement de la qualité dans les établissements de l'enseignement supérieur du Sénégal. Ainsi les options suivantes ont été retenues pour la mise en place d'un système de l'Assurance Qualité dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal:

- ❖ la décision politique de mettre en place un système de régulation de l'enseignement supérieur et de contrôle de la qualité des institutions et des programmes;
- ❖ l'étude et l'analyse des pratiques d'Assurance Qualité en cours dans les institutions;
- ❖ l'accompagnement technique et financier de partenaires: UNESCO, UEMOA, BM.

## La sensibilisation des acteurs et des parties prenantes

Des options et choix nationaux suivants ont été définis: des standards minimum, une structure autonome et compétente sur tout le système: public, privé, université/instituts/écoles.

## Mise en œuvre des axes stratégiques

La mise en œuvre de ces différents axes stratégiques a d'abord commencé par l'adoption d'un cadre réglementaire (lois et décrets), la mise en place d'une cellule de coordination des activités au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) et la création d'une agence d'exécution, l'ANAQ-Sup. Cette agence s'est dotée d'un personnel, d'un organigramme, d'équipements, de référentiels, de manuels de procédure, etc.

Un partage des référentiels avec les établissements publics et privés est organisé par l'ANAQ-Sup en présence des autres structures du MESR. Cette appropriation du processus et des outils pour la mise en œuvre du dispositif de l'Assurance Qualité dans l'enseignement supérieur au Sénégal a permis un déroulement réussi de l'accréditation institutionnelle et de l'accréditation des programmes par l'ANAQ-Sup.

## Bonnes pratiques

Avant de conclure, le professeur Papa GUËYE a précisé que toute cette procédure s'est inspirée des bonnes pratiques en matière d'Assurance Qualité que sont :

- ❖ partager et faire accepter les bonnes pratiques d'AQ: transparence, équité, contrôle de conflits ou de proximité d'intérêt, objectivité, rigueur;
- ❖ faire le benchmark et la documentation sur les bonnes pratiques et sur les standards et lignes directrices internationaux (ESG {École supérieure de Gestion, Registre European Qualité Assurance Registre (EQAR), etc.);
- ❖ développer un partenariat actif avec des agences internationales d'Assurance Qualité pour

échanges d'expérience et d'expertise;

- ❖ encourager une ouverture internationale et un renforcement de capacités des personnels: participations aux rencontres scientifiques et techniques, organisations d'ateliers nationaux et de colloques.

Pour conclure, le Professeur GUÈYE a évoqué des évolutions majeures du système qui concourent à la réussite de l'ANAQ-Sup que sont :

- ❖ la création d'un cadre législatif et réglementaire plus ou moins contraignant: loi et décrets relatifs au LMD, décret sur les EPES et sur la reconnaissance des diplômes;
- ❖ l'offre d'un financement additionnel et conditionnel: Commission de Protection CDP des données personnelles (public), l'orientation de bacheliers et la reconnaissance des diplômes (EPES);
- ❖ la garantie d'une autonomie financière et de fonctionnement de l'ANAQ-Sup;
- ❖ le respect des standards internationaux de fonctionnement d'une agence.

## Communication de la Cellule Interne d'Assurance Qualité de l'Université de Thiès (UT)

La Communication faite par le Docteur Ablaye DRAMÉ de l'Université de Thiès (UT) a porté sur le thème : « *Développement de l'Assurance Qualité à l'Université de Thiès : bilan et perspectives* ».

Cette communication a fait le point sur :

- ❖ le contexte de la création de l'Université de Thiès (UT) ;
- ❖ les objectifs de l'Assurance Qualité à l'UT ;
- ❖ le plan d'actions qualité de l'UT ;
- ❖ l'organisation et fonctionnement du dispositif d'AQ ;
- ❖ le bilan des réalisations ;
- ❖ les difficultés rencontrées ;
- ❖ les perspectives.

## Contexte de la création de l'UT

Dans le chapitre contexte, le Docteur DRAMÉ a présenté l'UT. Cette présentation précise que l'UT est créée en 2007. Elle a une mission de formation, de recherche, de service à la société et d'insertion des diplômés. Elle compte quatre (4) pôles de formation et de recherche et une école doctorale. L'école dispose aussi d'organes de gouvernance moderne, d'un plan stratégique et d'un contrat de performances.

## Objectifs

La cellule Assurance Qualité de l'institution a défini les objectifs suivants :

- ❖ assurer et maintenir un enseignement supérieur conforme aux standards académiques de qualité;
- ❖ promouvoir la liberté académique;
- ❖ allier accès et succès, accès et qualité;
- ❖ permettre davantage d'opportunités en terme d'adéquation formation-emploi;
- ❖ gérer la question de la reconnaissance des titres académiques;
- ❖ faciliter l'insertion des diplômés;
- ❖ développer une culture d'auto-évaluation des programmes et des structures.

## Dispositif d'Assurance Qualité interne

Pour atteindre ces objectifs, la cellule a mis en place un dispositif d'Assurance Qualité interne. Ce dispositif comporte les éléments suivants :

- ❖ une Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ), rattachée au Rectorat de l'UT;
- ❖ un Comité Assurance Qualité (CoAQ), rattaché à la Direction de l'Établissement (Unité de Formation et de Recherche {UFR}, École ou Institut);
- ❖ une Commission Assurance Qualité (ComAQ).

La cellule Assurance Qualité a pour mission:

- ❖ de préparer et superviser les différentes évaluations requises aussi bien par l'ANAQ-Sup que par les organismes de financement;
- ❖ d'exploiter, pour les autorités de l'UT, les rapports d'évaluation en vue de proposer des stratégies de remédiation;
- ❖ d'assurer la liaison entre l'UT et l'ANAQ-Sup.

## Composition de la Cellule Assurance Qualité, du Comité Assurance Qualité et de la commission Assurance Qualité

La cellule Assurance Qualité de l'UT comprend une équipe restreinte composée d'un Directeur, d'un Chargé de programme et d'une Assistante. Le comité Assurance Qualité comprend un Vice directeur ou directeur des études de l'établissement et des membres dont un représentant des PER, un représentant des PATS, un représentant des étudiants. La commission Assurance Qualité est, quant à elle, composée d'un Coordonnateur qui est le Directeur de la CIAQ, et des membres dont les responsables pédagogiques des UFR, Écoles et Instituts. La commission est élargie à d'autres membres que sont : le Directeur des études de l'innovation pédagogique, la Directrice de la bibliothèque centrale, la Directrice de la communication, du marketing et l'audiovisuel, le Directeur de la scolarité, de l'orientation et des statistiques.

## Bilan des réalisations

À la suite de la présentation du dispositif, le Docteur DRAMÉ a fait le bilan des réalisations de la CIAQ de l'UT. Ces réalisations sont décrites comme suit :

- ❖ un atelier de formation et de sensibilisation des acteurs sur la démarche qualité;
- ❖ des ateliers de partage des référentiels de l'ANAQ-Sup;
- ❖ un atelier de formation des acteurs à l'auto-évaluation;
- ❖ un atelier de formation des acteurs à la rédaction de syllabi, aux techniques d'évaluation des apprentissages et partage des outils du LMD.

En plus de ces activités de formation des acteurs, 22 évaluations internes ont été effectuées.

## Difficultés rencontrées

Pour atteindre ces objectifs, un certain nombre de difficultés ont été notées et au nombre desquelles il y a :

- ❖ le déficit de moyens (budget, ressources humaines, etc.)
- ❖ le manque d'engagement de la part des acteurs;
- ❖ la réticence au changement;
- ❖ le défaut de contributions des acteurs;
- ❖ le manque de réactivité des acteurs.

En conclusion, le Docteur DRAMÉ a annoncé les perspectives de l'UT dans le domaine de l'Assurance Qualité. Ces perspectives concernent dans un premier temps la formation des acteurs à la rédaction des rapports, la poursuite des auto-évaluations, la finalisation du manuel qualité de l'UT, la mise en place dans tous les établissements de dispositifs d'insertion et de suivi des alumni, la simplification des procédures du manuel des procédures administrative, financière et comptable de l'UT. Dans une seconde étape, les actions suivantes seront déroulées : Une poursuite des revues de direction dans les établissements, une évaluation institutionnelle de l'UT; des études de traçabilité des alumni des établissements; un démarrage de l'évaluation des enseignements par les étudiants et une harmonisation des méthodes d'évaluation des apprentissages.

## Communication de l'Institut professionnel de l'Entreprise (IPE) de Dakar

Cette communication a pour thème : *Développement de l'Assurance Qualité interne : cas de l'Institut professionnel de l'Entreprise (IPE)*.

La présentation faite par le Directeur de l'IPE, Daour DIOP, a porté sur les axes stratégiques de l'IPE. Chaque axe stratégique a un bilan des acquis, de bonnes pratiques et perspectives.

L'axe stratégique 1 donne des indications sur l'élargissement et la diversification de l'offre de formation à l'IPE. Les acquis et bonnes pratiques pour cet axe se déclinent comme suit:

- ❖ des programmes distinctifs et novateurs grâce à la grande capacité d'innovation et de créativité;
- ❖ des propositions de nouveaux programmes de formation en collaboration avec des partenaires professionnels (partenariat avec l'institut THEMIS).

Les perspectives se présentent aussi sous deux aspects :

- ❖ le développement de la formation à distance sous forme de partenariat et;
- ❖ la poursuite de la diversification de l'offre de formation.

L'axe stratégique 2 porte sur l'amélioration de la qualité des services. Les acquis et bonnes pratiques mis en exergue sur cet axe sont les suivants :

- ❖ l'existence d'une culture d'évaluation, adoption de la méthode PDCA (Plan-Do-Check-Act Cycle) ou Roue de Deming (planifier, développer, contrôler, ajuster);
- ❖ l'existence d'une politique qualité partagée et affichée ;
- ❖ l'instauration d'une culture de conformité aux normes aux standards sous la conduite de la CIAQ de l'IPE ;
- ❖ l'existence d'un manuel qualité ;
- ❖ l'évaluation des enseignements, exploitation des données recueillies (logiciel SPHINX) et organisation d'entretien post-évaluation et instauration de mesures d'encouragements, de félicitations et de mesures correctives au travail;
- ❖ l'existence d'un Service d'Aides aux Etudiants (assistance aux plans pédagogique, social et financier) ;
- ❖ l'évaluation régulière et périodique des programmes à travers la revue annuelle des programmes avec la participation des partenaires professionnels ;
- ❖ l'amélioration de l'efficacité interne (augmentation des taux d'insertion professionnelle, taux de réussite plus élevé, augmentation du niveau de satisfaction des formés, taux de rétention ou de conservation des étudiants plus élevé);
- ❖ l'obtention d'accréditations de programmes (un {1} par le CAMES, deux {2} par l'ANAQ-Sup) et l'engagement sur un processus d'accréditation par l'ANAQ-Sup de trois (3) programmes;
- ❖ le développement auprès des partenaires (clients, tutelle, institutions financières) d'une culture de la crédibilité de l'IPE pour une confiance accrue.

D'autres mesures sont en perspectives. Il s'agit de:

- ❖ l'élaboration d'une Charte qualité (un ensemble d'engagements des personnels qui rassurent et permettent une amélioration continue);
- ❖ l'élaboration de procédures de gestion et suivi des stages en entreprises.

L'axe stratégique 3 traite du développement de la recherche. Les acquis et bonnes pratiques situant ces axes portent sur un projet de création d'un laboratoire de recherche appliquée en partenariat avec le monde du travail portant sur des thèmes intéressant les organisations.

En perspective, il est prévu :

- ❖ la signature de conventions avec des partenaires professionnels ;
- ❖ la signature de conventions de partenariat avec d'autres instituts privés ou publics pour la création d'une école doctorale;
- ❖ l'adhésion à des réseaux de recherche.

Le quatrième axe a pour objet l'amélioration de la gouvernance. Les acquis et bonnes pratiques liées à cet axe sont les suivantes :

- ❖ l'existence d'un manuel de procédures (administratives, pédagogiques, comptables ; d'acquisition des personnels) ;
- ❖ l'utilisation du logiciel GESPRO très performant pour la gestion pédagogique, comptable et financière);
- ❖ l'élaboration d'un Plan stratégique de développement 2014-2018.

Pour cet axe, il est prévu en perspectives:

- ❖ la mise en place d'une Gestion axée sur les Résultats (GAR) pour plus d'efficacité, d'efficience et de compétitivité;
- ❖ le recours aux contrats de performances ;
- ❖ la poursuite de la formation au LMD (enseignants, administration, étudiants).

L'axe stratégique 5 présente le développement de la coopération. Les acquis et bonnes pratiques de cet axe sont :

- ❖ l'obtention d'un agrément de l'Office National de Formation professionnelle (prise en charge de frais d'études des apprenants sélectionnés ou formation en renforcement de capacités à des fins d'employabilité) ;
- ❖ la signature de conventions avec des structures spécialisées dans l'insertion des diplômés (CFOR, Orientis, etc.);
- ❖ la signature de conventions de partenariat avec certaines collectivités locales (bourses offertes aux nécessiteux et insertion professionnelle des diplômés avec l'appui des collectivités locales.

En conclusion, M. Daour DIOP a présenté un dernier axe sur le management des ressources humaines, avec comme acquis et bonnes pratiques :

- ❖ une motivation et une mobilisation individuelle et collective de l'ensemble de nos personnels pour la satisfaction des exigences de nos clientèles ;
- ❖ une remise en cause perpétuelle ;
- ❖ une amélioration des pratiques au quotidien.

De cet axe d'orientation, il est prévu en perspectives :

- ❖ la formation des personnels à l'Assurance Qualité ;
- ❖ la mise en place des systèmes de récompenses des personnels et des étudiants.

## Synthèse de la Session 1

La session 1 a porté sur des développements et expériences récents en Assurance Qualité interne et/ou externe et le développement des ressources humaines en Afrique francophone. À ce sujet, il a été partagé les expériences et réalisations des institutions suivantes: AUF, CAMES, OOAS, UEMOA et DAAD. Ainsi des réalisations importantes ont été notées dans le domaine du cadre partenarial et interinstitutionnel avec notamment : le développement de « Curricula harmonisés » entre le CAMES et l'OOAS dans le domaine médical, l'accompagnement par le DAAD pour le partenariat entre les Établissements d'Enseignement supérieur (Université de Thiès [UT], École supérieure polytechnique (EPT) de Thiès, Université Gaston Berger (UGB) de Saint-Louis, Université Alioune Diop de Bambey {UADB}) avec des universités allemandes, aussi l'appui de l'UNESCO, du CAMES, de la Banque mondiale à l'ANAQ-Sup, dans le cadre de la mise en place des cadres et des outils en Assurance Qualité.

À la suite des présentations, les discussions ont été axées sur la multiplicité des actions des différents organismes pour un même objectif. Cet objectif est la vulgarisation de la culture de la qualité dans les établissements d'enseignement supérieur en Afrique et l'harmonisation des dispositifs entre les institutions d'Assurance Qualité interne nationaux et les institutions régionales. Ainsi, l'ANAQ-Sup du Sénégal a élaboré des cadres (dispositif administratif et scientifique) et des outils (référentiels, guides). Elle a entamé des procédures d'accréditation de programmes et d'évaluation institutionnelle.

Dans le cadre du processus d'accréditation par l'ANAQ-Sup, une institution publique, l'Université de Thiès du Sénégal dispose d'une cellule interne d'Assurance Qualité (CIAQ). Ce cadre a permis de mettre en place un manuel de qualité, un tableau de bord de la qualité, une cartographie des processus selon les normes de ISO, une revue de directions (actions d'amélioration; procédures d'auto-évaluation). L'UT, à ce jour, a soumis plusieurs programmes à l'accréditation de l'ANAQ-Sup. Une autre université privée, l'IPE du Sénégal, a mis en place une cellule interne d'Assurance Qualité et développe à travers ce cadre une culture d'évaluation (avec la méthode PDCA) et d'Assurance Qualité, ce qui a permis de concevoir une politique qualité et un manuel qualité (processus et cartographie des activités, etc.). Une charte qualité est en cours de réalisation. Il existe aussi un système d'évaluation des enseignements par les étudiants.

## VI.2. Communications discussions et synthèse sur le thème « Expériences réussies, bonnes pratiques et partenariats dans la mise en place et dans la gestion de l'Assurance Qualité interne et externe en Afrique et dans le monde » (session2)

Cette session a fait l'objet de 15 communications portées par des organismes d'accréditation de pays du Nord (Commission d'Évaluation de l'Enseignement collegial {CEEC Québec/Canada ; High Council for Evaluation of Research and Higher Education HCERES/France et AAQ/Suisse) et de pays du Sud (ANAQ-sup) mais aussi par des organes internes d'Assurance Qualité (CIAQ) des IES d'Afrique du nord (Université d'Algérie), d'IES d'Afrique de l'Ouest (Université Abdou Moumouni Niamey/Niger ; UCAD, Université Alioune Diop de Bambey {UADB} et Bordeaux Management School (BEM)/Sénégal) ; (Pr Koumaré, Mali ; Pr Shabani Saly, Burundi), (M. Bruno Curval France.)

### Communication de l'Université de Tlemcen (Algérie)

La communication du professeur Allal Mohammed AMINE a pour thème : « *de la construction d'un système de management de la qualité à l'évaluation : cas de l'Université de Tlemcen (Algérie)* ». Cette communication a débuté par les questions ci-après :

- ❖ Quelle université voulons-nous ?
- ❖ Quels étudiants voulons-nous ?
- ❖ Quels diplômés voulons-nous ?

Pour montrer la célérité qu'il faut dans les réformes, le Professeur Allal Mohammed Amine fait part d'une citation de Paul Valéry : « *Aujourd'hui, il vous faut courir plus vite pour rester à la même place* » pour évoquer les évolutions rapides et les nouveaux paradigmes de ce monde qui change, exigeant de nouveaux étudiants qui prennent en charge ces mutations.

La présentation du Professeur AMINE est structurée en sept (7) points que sont les suivants :

- ❖ introduction ;
- ❖ rappels ;
- ❖ description de la cellule qualité à l'université de Tlemcen ;
- ❖ conception du système de management ;
- ❖ évaluations internes ;
- ❖ évaluations externes ;
- ❖ conclusion.

Le Professeur AMINE a fait l'état des lieux de « la qualité » dans l'enseignement supérieur en Algérie. Cet état des lieux évoque la situation décrite ci-dessous:

- ❖ des dispositions légales pour développer l'Assurance Qualité interne l'ESRS;
- ❖ la mise en place progressive des Coalitions Avenir Québec (CAQ) et des Responsables du management/Assurance Qualité (RAQ) dans les universités et autres établissements d'ESRS;
- ❖ les premières expériences D'AQI et d'évaluation internes diverses;
- ❖ l'élaboration par la CIAQ d'un référentiel national de l'ESRS en Algérie.

La Cellule Assurance de l'Université de Tlemcen a été créée en 2013. Ses missions et rôles sont :

- ❖ la conception;
- ❖ l'organisation;
- ❖ la facilitation;
- ❖ le pilotage.

## **Système de Management de la qualité de l'Université de Tlemcen**

La cellule a conçu un système de management de la qualité à l'Université de Tlemcen et ce système de management de qualité a été mis en œuvre effective.

Comme autres actions, il y a la construction d'un système documentaire (ISO 9001 et ISO 17025) et l'application des exigences des ISO 17025 et 14001 aux laboratoires Council for Higher Education Accreditation (COSNA) et CSCO de chimie. Des évaluations internes ont été effectuées avec des référentiels aux normes (ISO 9001) aussi une évaluation externe de l'université de Tlemcen a été réalisée par trois experts mandatés par l'Union africaine.

## **La Gouvernance de la qualité de l'Université de Tlemcen**

La gouvernance de la qualité a nécessité l'élaboration d'un plan d'actions en collaboration avec la Bibliothèque municipale.

Les problèmes rencontrés pour la mise en œuvre de ce plan sont listés comme suit :

- ❖ résistance au changement ;
- ❖ personnes ressources peu disponibles ;
- ❖ preuves existantes mais non disponibles ;
- ❖ preuves existantes mais non mises à disposition des évaluateurs (confidentielles) ;
- ❖ évaluateurs qui se désengagent parce qu'ils avaient sous estimé la quantité de travail ;
- ❖ engagement « tiède » de certains responsables ;
- ❖ implication « très timide » des enseignants ;
- ❖ manque de moyens.

Dans sa conclusion, le Professeur Allal Mohammed AMINE affirme que seule une volonté de changement par la qualité, dans laquelle la formation des enseignants en pédagogie et didactique sera continue, l'évaluation des enseignements deviendra culturelle, intégrée dans un projet stratégique de notre établissement dans lequel les besoins et les attentes des parties prenantes seront bien pris en compte, en inculquant aux futurs diplômés la liberté de penser et l'esprit critique, avec des objectifs spécifiques, mesurables, réalisables et temporels, mettra notre université sur les rails pour l'atteinte de l'excellence dans l'enseignement, qui sera le lit de la qualité totale dans un environnement favorisant l'épanouissement de tous les acteurs, étudiants, enseignants, chercheurs et tout le personnel de soutien, administratif et technique.

## Communication de l'Agence des États unies pour le Développement international/Éducation et Recherche en Agriculture (USAID/ERA)

La communication du Docteur Thomas ARCHIBALD a pour thème : « *Renforcement de la pertinence et de la qualité dans les formations agricoles au Sénégal* ».

### Présentation du système « Land Grant »

Pour débiter sa présentation, le Docteur Thomas ARCHIBALD a fait cette affirmation « *l'agriculture du Sénégal se transforme. Les systèmes d'éducation et de formation agricoles doivent aussi se transformer afin qu'ils puissent créer et promouvoir des connaissances et des innovations dont la nouvelle agriculture sénégalaise a besoin* ». Il a aussi exhorté les participants à s'inspirer du système américain « Land Grant ». Ce système permet une meilleure intégration des enseignements et de la recherche au service de la communauté.

### Expérimentation du système « Land Grant »

Des exemples d'expérimentation d'un tel système sont développés entre des institutions sénégalaises et américaines. La réalisation du projet Éducation et Recherche en Agriculture (ERA) a permis d'atteindre les résultats ci-après :

- ❖ l'élaboration des syllabi, curricula, et programmes ;
- ❖ la mise en œuvre de l'Approche par Compétences (APC);
- ❖ l'apprentissage par le service communautaire;
- ❖ le e-learning;
- ❖ le Common book : *L'Agriculture sénégalaise de 1958 à 2012*, Amadou Ndiaye;
- ❖ les études de traçabilité des sortants ;
- ❖ les bureaux d'appui à l'insertion des sortants;
- ❖ les plateformes multi-institutionnelles de recherche appliquée;
- ❖ les Partenariats publiques-privées;
- ❖ le 4-H / Développement positif des jeunes;
- ❖ l'auto-évaluation des programmes de formations.

En conclusion de sa présentation, le Docteur ARCHIBALD a précisé qu'un outil d'auto-évaluation harmonisé des programmes d'enseignement supérieur agricole et adapté au contexte Sénégalais est disponible. L'auto-évaluation des programmes dans le projet Agence des États unies pour le Développement international/Éducation et Recherche en Agriculture (USAID/ERA) a abouti à la signature d'un accord cadre de partenariat entre ANAQ-Sup et USAID/ERA en mai 2014.

## Communication de l'Université Abou Moumouni du Niger

Cette communication présentée par le Professeur Issa DAOUDA a pour thème « *Démarche Qualité à l'Université Abou Moumouni, partages d'expériences : le cas du Niger* ». Cette présentation est structurée autour de trois (3) points principaux.

### La Cellule d'Assurance-Qualité (CellAQ)

Sur ce point, la présentation du Professeur a porté sur la création, la composition, l'attribution et la formation de la CellAQ.

### L'Organisation du processus de l'autoévaluation de l'UAM

Pour ce qui est de l'organisation du processus de l'autoévaluation de l'Université Amadou Mahtar Mbow (UAM), les finalités, la coordination, la méthodologie de la collecte des données et le rapport ont été évoqués.

### Perspectives

Les perspectives concernent la planification stratégique, les enseignements et la réorganisation de la CellAQ, la formulation d'une politique qualité (manuel qualité), et la préparation d'une évaluation externe.

Dans la présentation du contexte, le Professeur DAOUDA a précisé que depuis quelques années, les universités africaines, avec l'appui d'organismes internationaux tels que l'UNESCO, la BM, l'IIPE, l'AUA et le CAMES se sont résolument engagées dans la prise en compte de la Qualité comme un axe stratégique du développement de l'enseignement supérieur.

Afin de se conformer aux exigences de qualité, la CellAQ de l'université a été créée le 28 mai 2013. L'Université Abdou Moumouni a affirmé clairement son ambition d'offrir des formations supérieures et une recherche scientifique de qualité répondant aux exigences académique et scientifique, ainsi qu'à la demande sociale dans un contexte d'intégration régionale, de mondialisation et de compétition accrue.

## Présentation de la cellule Assurance Qualité de l'Université Abou Moumouni du Niger

La CellAQ est composée de 26 enseignants et chercheurs de l'université. Elle a pour principale mission

l'amélioration du fonctionnement de l'UAM et du niveau de ses prestations en adéquation avec les standards internationaux.

La mise en œuvre des procédures d'évaluation des programmes a commencé par la formation des membres de la cellule sur les instruments du CAMES en matière de démarche qualité. Des rencontres de partage d'expériences et de bonnes pratiques ont été tenues avec l'AUF, de l'Agence d'Évaluation de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (AERES), de l'Africain Quality Rating Mechanism (AQRM) et de l'UNESCO.

Le comité de pilotage chargé d'organiser l'auto-évaluation, a été nommé par arrêté du recteur.

Le comité est constitué comme suit :

- ❖ le Président : Vice-recteur chargé des Affaires académiques;
- ❖ le Vice-président : Président CellaQ;
- ❖ le Rapporteur : Vice-président de la CellaQ;
- ❖ les Membres : Le Vice-recteur en charge de la recherche, un (1) représentant du Conseil scientifique, un (1) représentant de l'administration centrale, un (1) représentant des doyens, un (1) représentant des enseignants-chercheurs et chercheurs, un (1) représentant des Personnels administratifs et techniques (PAT), un (1) représentant des étudiants, deux (2) représentants de la CellaQ.

Le comité est élargi à un groupe de travail composé du Doyen ou Directeur, du Vice-Doyen ou Vice-directeur, du Secrétaire principal, du Chef de Service du personnel, du Chef de Service matériel, du Chef de Service scolarité, du Directeur des études, du Chef de Service de la bibliothèque, des Chefs de département et des Directeurs des centres, des représentants des Enseignants Chercheurs au niveau des conseils de Faculté/Écoles/Instituts, du Représentant des étudiants aux conseils de Faculté/École, des Membres de la CellaQ.

## Grille d'auto-évaluation

Une grille d'auto-évaluation a été élaborée en s'inspirant des grilles de l'AUF, du CAMES, de l'Association pour la Recherche sur l'Éducation et le Savoir (ARES), Cette grille a été adaptée à l'évaluation des différentes entités de l'université (Administration centrale, Facultés, Écoles, Instituts de recherche).

Une cellule de coordination et une cellule de communication participent au processus d'auto-évaluation.

## Plan d'actions

En perspective du renforcement de la qualité à l'Université Abou Moumouni du Niger, les actions suivantes sont prévues :

- ❖ élaborer du plan stratégique et des projets d'établissement par structure, déclinés en plans de travail annuels;
- ❖ réorganiser la CellaQ sur la base des enseignements de la conduite de l'opération test ;
- ❖ préparer la formulation d'une politique qualité ;
- ❖ élaborer un manuel qualité ;
- ❖ préparer l'évaluation externe.

En conclusion, le Professeur Issa DAOUDA a précisé que la constitution des membres au niveau des organes du management de la qualité doit s'appuyer sur des acteurs ayant déjà une expertise en Assurance Qualité ou dans des domaines connexes (planification, évaluation, gestion des projets, gouvernance, gestion, etc.).

La démarche qualité doit être toujours inclusive, participative et formatrice. Elle doit se fonder sur une communication de tous les instants. L'abondance du travail dans la conduite d'un tel processus nécessite une prise en compte juste dans les charges administratives, d'enseignement et de recherche. Il n'y a pas de panacée : chaque expérience est spécifique mais le partage des expériences est une perspective à promouvoir.

Mais avant toute chose, la pérennité de la dynamique qualité nécessite à la fois la volonté politique des autorités universitaire et politique ainsi que l'adhésion de ses parties prenantes.

## Communication de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD)

La communication faite par le Professeur Mamadou SARR, Directeur de la CIAQ de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) a pour thème « *Expériences réussies dans la mise en place et la gestion de l'Assurance Qualité interne : cas de l'UCAD* ». Elle a été introduite par la présentation de l'UCAD, depuis l'avènement de la première école de médecine créée sur le site de l'université actuelle en 1918. Elle évoque la création de l'Institut français d'Afrique noire (IFAN) en 1936 ; celle de l'Université de Dakar en 1957, puis le passage au nom de l'Université Cheikh Anta Diop en 1987. L'UCAD compte actuellement 41 établissements dont six (6) Facultés et 35 instituts et écoles. Il a, en son sein huit (8) écoles doctorales et 200 laboratoires. Le personnel exerçant à l'Université de Dakar est estimé à 3000 agents dont 1300 PER, 1400 Personnels administratifs techniques et de service (PATS) et 300 vacataires. Le nombre d'étudiants est estimé à 100 000. Le budget de l'Université se chiffre à 50 milliards de francs.

Le Professeur SARR a fait une étude comparative du niveau de la qualité à l'université par rapport aux normes qui régissent la qualité de la performance. Il a montré l'écart entre les deux tendances et proposé alors des solutions d'amélioration. Il a bien relaté le contrat de performance de l'UCAD, notamment à son action 16.

## Action 16 du contrat de performance

Le Professeur SARR a précisé que l'objectif 4 d'amélioration de la qualité est l'action 16 du contrat de performance de l'université qui couvre la période 2012-2016. Cet objectif 4 comprend les activités ci-après :

- ❖ renforcer les capacités des enseignants afin de développer l'offre de formations selon le format LMD ;
- ❖ mettre en place une Cellule Interne d'Assurance Qualité ;
- ❖ relever le niveau des plateaux techniques des établissements.

La démarche qualité devient dès lors un pilier essentiel du contrat de performance (2012-2016).

## Plan de la démarche qualité

Le plan de mise en œuvre de cette démarche est structuré en trois (3) niveaux :

- ❖ le premier niveau est la mise en place du Système de Mesure de la Qualité (SMQ) ;
- ❖ le deuxième niveau est l'appropriation du SMQ ;
- ❖ le troisième niveau est l'efficacité du SMQ.

Actuellement l'exécution du plan de mise en œuvre atteint le deuxième niveau.

## Stratégie de mise en place du SMQ

La stratégie de mise en place du SMQ est définie en trois (3) points que sont :

- ❖ la politique et objectifs Qualité;
- ❖ les organes de gouvernance de la Qualité;
- ❖ le plan de mise en œuvre de la Qualité.

## Chronogramme d'exécution de la démarche qualité

Dans une première étape, l'UCAD s'est dotée d'une déclaration de politique et d'une charte de la qualité qui ont été publiées. Puis, les objectifs de la qualité ont été définis et le plan qualité a été déroulé en adéquation avec les objectifs. Ce plan se présente en cinq (5) phases :

- ❖ Phase 1 : Mise en place du système de gouvernance de la qualité ;
- ❖ Phase 2 : Formation et renforcement des acteurs institutionnels ;
- ❖ Phase 3 : Élaboration d'outils de qualité institutionnels ;
- ❖ Phase 4 : Auto-évaluation des programmes de formation ;
- ❖ Phase 5 : Poursuite de l'élaboration des outils qualité pour les autres domaines validés et plan d'amélioration institutionnelle.

En conclusion, le Professeur SARR a affirmé que toutes les phases du plan d'actions ont été déroulées. Actuellement 24 programmes de licence ont subi une auto-évaluation interne. Trois (3) licences ont été soumises pour accréditation par l'ANAQ-Sup.

## Communication de l'Université Alioune Diop de Bambey (UADB)

Cette communication faite par le Docteur SY a pour thème : « *l'Assurance Qualité de l'enseignement supérieur en Afrique francophone : bilan, bonnes pratiques et perspectives, cas de l'UADB* ». Elle est structurée en six (6) points :

- ❖ la présentation de l'UADB ;
- ❖ le bilan des trois années d'existence ;
- ❖ les forces ;
- ❖ les bonnes pratiques ;
- ❖ les limites et ;
- ❖ les perspectives.

## La création de l'UADB

Le Docteur Alassane SY de l'Université Alioune Diop de Bambey a présenté dans le temps, les étapes qui ont présidées la création de l'UADB. Ces étapes sont :

- ❖ 2002 : Création du Centre universitaire régional (CUR) de Bambey ;
- ❖ 2007 : Démarrage des activités ;
- ❖ 2008 : Projet « porter le savoir » (quatre {4} sites d'enseignements) ;
- ❖ 2009 : Passage du CUR à l'université ;
- ❖ 2012 : Célébration de l'UADB.

Le Docteur SY a ensuite présenté la structuration de l'UADB telle que décrite ci-après :

- ❖ le Rectorat ;
- ❖ trois (3) UFR-Institut de Formation Ouverte à Distance (IFOAD) – Centre de Ressources Documentaires (CRD) ;
- ❖ le Secrétariat général.

Le Rectorat de l'UADB est composé du cabinet du Recteur, de deux (2) Vice-recteurs, du Centre de Ressources Informatiques (CRI) et d'une CIAQ.

## La Cellule Assurance Qualité de l'UADB

La CIAQ est composée du Directeur, des représentants des PER (un par département), d'un représentant de la BU, d'un représentant de la scolarité, d'un représentant du CRI, d'un représentant du CRD et d'un représentant des étudiants.

Elle compte aussi des commissions.

Pour accomplir sa mission, elle a mené plusieurs campagnes de communication à l'endroit des acteurs de l'université (PER, PATS, étudiants).

## Programmes soumis à accréditation et résultats

La cellule Assurance Qualité est régie par des textes réglementaires. Dans le cadre de l'accréditation des diplômes, un programme a été soumis en 2013 et il a été accrédité. En 2014, cinq (5) programmes ont été soumis, quatre (4) sont accrédités, un (1) programme est en attente de la décision du conseil scientifique. En 2015, trois (3) programmes ont été soumis.

## Les forces de l'UADB

La liste ci-après énumère les forces de l'UADB :

- ❖ une structure centrale, rattachée au Recteur ;
- ❖ une étroite collaboration avec les services centraux ;
- ❖ l'implication de la CIAQ à tous les niveaux stratégiques ;
- ❖ une institution jeune et un personnel jeune (résistance aux changements moins importante).

## Les bonnes pratiques

De bonnes pratiques sont utilisées dans la gestion administrative et académique de l'université. Parmi celles-ci, on peut citer :

- ❖ l'élaboration des maquettes sous format LMD ;
- ❖ la rédaction de tous les syllabi par les équipes pédagogiques (en collaboration avec des professionnels pour les formations professionnelles) ;
- ❖ l'élaboration concertée des supports de communication destinés aux apprenants ;
- ❖ l'élaboration des fiches de postes ;
- ❖ l'implication du Recteur, des Vice-recteurs, des Directeurs d'UFR dans le partage des résultats ;
- ❖ l'élaboration des maquettes sous format LMD ;
- ❖ la rédaction de tous les syllabi par les équipes pédagogiques (en collaboration avec des professionnels pour les formations professionnelles) ;
- ❖ l'élaboration concertée des supports de communication destinés aux apprenants ;
- ❖ l'élaboration des fiches de postes ;
- ❖ l'implication du Recteur, des Vice-recteurs, des Directeurs d'UFR dans le partage des résultats.

Selon le Docteur SY, la méthode de travail utilisée dans le processus d'auto-évaluation se fonde sur un travail collectif, un engagement individuel, une communication à tous les niveaux et des résultats partagés.

Les principales difficultés de la CIAQ de l'UADB sont :

- ❖ la surcharge de travail des acteurs ;
- ❖ le coût élevé de l'AQ ;
- ❖ le manque de volonté de certains acteurs.

En conclusion, le Docteur SY a précisé les perspectives de l'UADB en matière de qualité. Sous ce rapport, l'UADB compte élaborer un manuel de qualité dans le cadre du projet Training for internal Quality Assurance (TrainIQA). Une gestion informatisée des alumni et des Education and Enrichment for Everyone (EEE) est envisagée.

## Communication du Bordeaux Management School (BEM) de Dakar

La communication de M. Malick FAYE, Directeur des accréditations et coordonnateur de la Cellule interne d'Assurance Qualité a pour thème : « *Mise en place et gestion de l'Assurance Qualité interne : cas du BEM Dakar.* »

### Plan de la communication

Cette présentation est structurée en cinq (5) points que sont :

- ❖ le contexte de l'enseignement supérieur au Sénégal;
- ❖ le contexte de BEM Dakar;
- ❖ les aspects théoriques et pratiques de l'AQ;
- ❖ pourquoi et comment a été mis en place un système d'Assurance Qualité interne (AQI) à BEM;
- ❖ l'évaluation du dispositif.

### Présentation du contexte

La présentation a commencé par une description du contexte de l'enseignement supérieur au Sénégal. Selon M. FAYE, le document de travail du Plan Sénégal émergent (PSE) de 2013 indique que l'enseignement supérieur au Sénégal se caractérise par une croissance du nombre d'étudiants avec des filières à dominante littéraire à 80%. Il y a une forte dynamique d'investissement dans le secteur. On note de manière remarquable une progression lente du taux d'accès aux études supérieures et l'accroissement de la demande d'accès à l'enseignement supérieur à un rythme très élevé alors que les capacités d'accueil restent faibles.

Le Sénégal a un fort potentiel de développement de l'Enseignement supérieur (ES) mais doit relever des défis importants. Il y a certes une volonté politique à définir et une mise en pratique d'une stratégie de développement ambitieux. Ceci se concrétise par les dispositions ci-après :

- ❖ le Sénégal consolide son statut de membre du CAMES
- ❖ une loi sur le statut des EPES est adoptée;

- ❖ une loi sur le LMD a été votée et promulguée;
- ❖ la Concertation nationale sur l'Avenir de l'Enseignement supérieur au Sénégal (CNAES) a été organisée et l'ANAQ-Sup a été mise en place.

## Présentation de BEM

BEM Dakar est un campus délocalisé de BEM Bordeaux en 2008. BEM est une école supérieure de commerce établie à Bordeaux. (Elle-même). BEM Dakar est une école africaine, créée par un africain et ouverte sur le monde. La Vision de BEM Dakar est d'être la Business School de référence en Afrique. BEM est bâti autour des valeurs que sont : l'innovation, l'exemplarité, le respect. BEM s'engage dans l'excellence, l'employabilité des étudiants et des auditeurs et l'ouverture internationale.

## Partenaire de BEM

BEM a une ouverture internationale forte avec un réseau croissant de partenaires académiques parmi lesquels on peut citer : 11 Universités partenaires réparties sur quatre (4) continents et six (6) pays que sont : l'Afrique du Sud, le Bénin, la Chine, les États-Unis, le Ghana et le Sénégal.

Dans ce dispositif de partenariat, BEM offre des opportunités d'échanges pour les étudiants, professeurs mais également dans l'organisation de conférences, séminaires et rencontres scientifiques et le développement de réseaux.

## Système d'Assurance Qualité interne mis en place à BEM

La mise en place d'un système d'Assurance Qualité interne au sein de l'école s'est faite avec les étapes suivantes :

- ❖ la mise en place d'organes de gouvernance ;
- ❖ la création de la CIAQ ;
- ❖ la conception des programmes ;
- ❖ le recrutement et le système d'évaluation du corps professoral ;
- ❖ le recrutement et l'évaluation des étudiants ;
- ❖ le système d'information ;
- ❖ les accréditations ;
- ❖ la mesure de la performance académique.

## Justificatifs du choix de la mise place d'un dispositif d'Assurance Qualité à BEM

La mise en place d'un système d'Assurance Qualité interne se justifie pour plusieurs raisons que sont :

- ❖ l'option de la direction générale de se mettre dans les standards de qualité, à l'image de son partenaire de BEM Bordeaux qui bénéficie de la triple crown : EQUIS, AACSB et AMBA ;
- ❖ la délocalisation du Bachelor SUP TG accrédité ;

- ❖ la mise en place de l'ANAQ-Sup ;
- ❖ l'exigence de la demande des étudiants internationaux pour les diplômes reconnus par le CAMES ;
- ❖ la nécessité de créer une direction des accréditations ;
- ❖ et la volonté de se conformer au cadre institutionnel local.

## Organes de gouvernance académique de BEM

Les organes de la gouvernance académique de BEM sont :

- ❖ le Comité académique et scientifique;
- ❖ le Comité d'Orientation stratégique composé de représentants de grandes entreprises et institutions du Sénégal et;
- ❖ la Cellule interne d'Assurance Qualité.

## Les objectifs de la CIAQ

La CIAQ s'est fixé plusieurs objectifs. Il s'agit d'améliorer :

- ❖ l'efficacité du système d'information;
- ❖ le cadre de travail;
- ❖ la qualité de l'enseignement;
- ❖ le fonctionnement des organes de gouvernance et de pilotage.

## Composition de la CIAQ

La CIAQ de BEM est composée de dix membres que sont :

- ❖ un (1) coordonnateur ;
- ❖ deux (2) directeurs de programmes ;
- ❖ deux (2) professeurs ;
- ❖ deux (2) étudiants ;
- ❖ deux (2) anciens étudiants et ;
- ❖ un (1) consultant.

La CIAQ se réunit une fois par mois. Dans ses activités, la CIAQ exploite les évaluations des enseignants. Elle prépare les auto-évaluations, rédige les procédures et organise les séances de mise à niveau des personnels.

En conclusion, M. FAYE a émis deux questions fondamentales qui polarisent la réflexion à BEM.

- ❖ Que devons nous faire pour accroître la notoriété de nos accréditations au niveau mondial ?
- ❖ Comment améliorer le dispositif ANAQ-CAMES pour une meilleure efficacité interne et externe de nos établissements et mieux garantir les chances de réussite de nos EPES au niveau du CAMES ?

Ces questions appellent à des réflexions pour lesquels des actions urgentes seront envisagées.

## Communication (bis) de l'Autorité nationale d'Assurance Qualité pour l'Enseignement supérieur (ANAQ-sup)

La communication présentée par M. Abdou Lahate CISSÉ a pour thème « *Expériences dans la mise en place et dans la recherche de système d'assurance qualité externe : bilan, réussites et bonnes pratiques de l'ANAQ-Sup.* Cette communication de M. CISSÉ est structurée comme suit:

- ❖ les réalisations ;
- ❖ la procédure d'accréditation/habilitation ;
- ❖ la gestion des procédures ;
- ❖ la gestion des résultats ;
- ❖ les valeurs de Crédibilité, d'éthique et de transparence ;
- ❖ les mutations positives constatées.

Dans le récapitulatif des réalisations en matière d'évaluation institutionnelle et d'accréditations de programmes, M. CISSÉ a rappelé que sur les 490 dossiers de demande d'accréditation de programme et ou d'avis en vue de l'obtention de l'agrément définitif, 157 rapports ont été reçus au niveau de l'ANAQ-Sup. Après 106 évaluations externes, 56 ont reçu une décision positive.

Les procédures d'évaluation et les bonnes pratiques de l'ANAQ-Sup sont décrites dans les lignes qui suivent.

### Procédure d'accréditation/habilitation

La procédure habilitation/accréditation comporte les cinq (5) points suivants :

- ❖ la proposition du programme ;
- ❖ l'auto-évaluation du programme ;
- ❖ l'évaluation externe;
- ❖ la validation des résultats d'évaluation et la publication des rapports;
- ❖ le partage et le suivi des résultats.

### Gestion des procédures et bonnes pratiques

La gestion des procédures au sein de l'ANAQ-sup se réalise selon le schéma suivant :

- ❖ l'organisation d'une rencontre de lancement de l'auto-évaluation avec l'IES/programme ;
- ❖ la production de rapport d'auto-évaluation signé et adossé par le haut responsable ;
- ❖ l'organisation d'une rencontre de lancement de l'évaluation sur site avec les experts externes ;
- ❖ la visite sur site : entretiens avec l'ensemble des parties prenantes (responsables, enseignants, étudiants, PATS) et visite des infrastructures et équipements ;
- ❖ la production d'un rapport d'évaluation externe;
- ❖ le compte-rendu oral à la fin de la visite du site : premières impressions sans donner la proposition de décision ;

- ❖ l'envoi au programme/institution du pré-rapport par les experts externes pour réaction du programme/IES.
- ❖ la prise en considération de la réaction du programme/institution pour finaliser le rapport;
- ❖ la proposition d'une décision consensuelle d'accréditation/habilitation par les experts externes;
- ❖ la validation de la décision par le Conseil scientifique (CS) à partir du rapport d'auto-évaluation, du rapport d'évaluation externe, du mémoire du SE.

## Gestion des résultats d'évaluation et bonnes pratiques

Après la mise en œuvre des procédures, les résultats sont gérés selon le schéma ci-après :

- ❖ l'envoi de la décision et du rapport d'évaluation externe au programme/IES;
- ❖ la publication sur le site web de l'ANAQ-Sup de la décision d'accréditation et du rapport d'évaluation externe;
- ❖ la réunion technique entre les responsables du programme/institution et de l'équipe de l'ANAQ-Sup pour le partage des recommandations notamment avec les programmes/IES non accrédités/habilités;
- ❖ le suivi des recommandations fortes et notifiées au programme/IES;
- ❖ la remise officielle d'un rapport annuel public au Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, suivie d'une conférence de presse.

## Crédibilité, éthique et transparence

Un processus est mis en place pour le respect de la crédibilité, de l'éthique et de la transparence. Ce processus est ainsi structuré :

- ❖ la validation des procédures, des outils, des experts, des résultats d'évaluation;
- ❖ la validation de la décision d'accréditation/habilitation par un conseil scientifique autonome;
- ❖ l'évaluation par les pairs : Constitution d'une banque d'experts académiques et professionnels sélectionnés, formés et agréés par le CS de l'ANAQ-Sup ;
- ❖ l'élaboration d'un carnet de visite pour l'expert;
- ❖ l'élaboration d'outils d'exploitation des rapports d'auto-évaluation et d'évaluation externe ;
- ❖ l'élaboration et le respect d'une charte d'éthique ;
- ❖ l'Avis de Non Objection (ANO) du programme/institution sur l'équipe d'évaluateurs externes;
- ❖ la déclaration sur l'honneur des experts évaluateurs et vérification de l'inexistence de conflit ou de proximité d'intérêt;
- ❖ la garantie de la confidentialité des données relatives aux personnes et aux programmes/institutions;
- ❖ la possibilité de recours pour tout programme/institution n'étant pas d'accord sur une décision d'accréditation/habilitation;

- ❖ le réseautage, le partage de bonnes pratiques avec des AQE et l'utilisation d'experts internationaux.

## Mutations positives constatées dans le système et au sein des IES

En guise de conclusion, M. CISSÉ a fait état des avancées constatées dans les IES. Il est noté une évolution du cadre réglementaire et une harmonisation de la filière informatique suite à son évaluation. Il y a aussi une amélioration de la gouvernance des IES avec la production d'un plan stratégique et des documents d'arbitrage budgétaire. Par ailleurs, il y a eu l'émergence et le développement d'une culture d'évaluation : CIAQ fonctionnelles, mise en place d'un dispositif institutionnel et d'élaboration de référentiels d'évaluation sectorielle, tableau de bord, outils d'exploitation des résultats d'apprentissage, etc.). Un meilleur encadrement des enseignements : production de syllabi, de plans de cours, fiche d'évaluation des enseignements, a été relevé au niveau des IES.

## Communication du Haut Conseil de l'Évaluation et de la Recherche de l'Enseignement supérieur (HCERES) ex AERES

Le Professeur François PERNOT a axé sa communication sur les points suivants :

### Missions et Objectifs de l'évaluation

Cette institution remplaçant l'Agence d'Évaluation de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (AERES) depuis le 17 novembre 2014 suite à la publication du décret prévu dans la loi ESR de juillet 2013, a pour missions :

- ❖ d'évaluer les établissements d'enseignement supérieur et de la recherche (universités, écoles, organismes de recherche) en prenant en compte toutes leurs missions et leurs activités ;
- ❖ d'évaluer l'activité de recherche des laboratoires et unités de ces institutions ;
- ❖ d'évaluer les formations et les diplômes du système d'enseignement supérieur français (LMD) ;
- ❖ d'aider les entités évaluées à l'amélioration continue de leurs pratiques et éclairer les décideurs ;
- ❖ d'aider l'État (financements, reconnaissance de diplôme) ;
- ❖ d'aider les Organismes de recherche (labellisation de laboratoires) ;
- ❖ d'aider les autres (Coll. Terr., Entreprises, Familles).

### Objectifs de l'évaluation externe du HCERES

L'évaluation externe a pour but :

- ❖ de placer les établissements dans un dispositif formalisé de revue périodique des formations par l'autoévaluation et l'évaluation externe;
- ❖ d'apprécier les stratégies des sites, des établissements, des disciplines en matière de formation;

- ❖ d'apprécier les dispositifs mis en place dans et en appui des formations dans divers domaines (langues, numérique, aide à la réussite, professionnalisation, innovation pédagogique, liens formation/recherche, international, etc.);
- ❖ de faire un retour aux structures évaluées;
- ❖ d'aider au pilotage des établissements;
- ❖ de diffuser les bonnes pratiques.

## HCERES : statut et organisation

HCERES est une autorité administrative indépendante. La gouvernance est structurée en deux niveaux d'organisation.

### Organisation administrative

L'organisation administrative est ainsi structurée :

- ❖ le Président, membre du conseil qu'il préside;
- ❖ le conseil du HCERES : 30 membres ;
- ❖ les trois (3) procédures d'évaluation;
- ❖ les établissements et entités de recherche;
- ❖ les formations;
- ❖ la mission européenne et internationale;
- ❖ l'observatoire des sciences et techniques;
- ❖ les Services supports.

L'organisation administrative « support » compte 104 personnels administratifs et techniques à temps plein.

### Organisation scientifique

L'organisation scientifique est composée de :

- ❖ 106 délégués scientifiques à temps partiel ;
- ❖ 4 500 experts en moyenne sollicités chaque année dont 20% hors d'elle-même.

Le Budget du HCERES en 2014 est de 15,3 millions d'Euros.

### Principes fondateurs du HCERES

Le principe fondateur de HCERES est indépendance. Le statut d'autorité administrative indépendante permet au HCERES d'exercer ses missions en toute liberté et à l'abri de toute pression pouvant émaner des autorités gouvernementales, des évalués ou de toute autre partie prenante.

Le HCERES s'attache à garantir le respect des règles déontologiques et particulièrement celles concernant le conflit d'intérêts.

Une importance particulière est attachée à la compétence des experts et à la garantie de transparence dans les procédures.

La qualité de l'évaluation repose sur :

- ❖ les compétences de l'expert et l'adéquation de son profil à l'objet évalué ;
- ❖ une méthodologie et des procédures garantissant l'égalité de traitement ;
- ❖ l'élaboration par le HCERES d'un système de management de la qualité.

La transparence de l'évaluation repose sur la publication (site internet) :

- ❖ des critères et méthodes d'évaluation ;
- ❖ de la liste des experts et de la qualité de l'ensemble des rapports d'évaluation.

## Une évaluation externe

L'évaluation externe est organisée en trois (3) grandes étapes :

- ❖ l'auto-évaluation de l'agence présentée dans un rapport qui dresse un état de ses pratiques et un plan d'amélioration 2010, en droite ligne avec son plan stratégique à l'horizon 2014 ;
- ❖ la visite d'un comité d'experts international à l'AERES ;
- ❖ la décision de l'ENQA, après analyse du rapport d'évaluation du comité d'experts.

L'institution a connu des évolutions phares dans son histoire. C'est ainsi qu'en :

- ❖ Mai 2011, l'AERES est inscrite au registre européen EQAR des agences d'évaluation et d'Assurance Qualité de l'enseignement supérieur;
- ❖ Mars 2015, l'ENQA et l'EQAR transfèrent au HCERES la reconnaissance européenne de l'AERES;
- ❖ 2016, une nouvelle évaluation externe du HCERES est faite.

## Travaux 2014-2015 (Vague A)

Les établissements comptent:

- ❖ 47 universités et écoles;
- ❖ Cinq (5) organismes de recherche.

Quant aux entités de recherche, elles sont au nombre de 464 (universités, écoles et unités propres d'organismes).

Les formations s'élèvent à:

- ❖ 285 mentions de licences;
- ❖ 423 spécialités de licences professionnelles;
- ❖ 346 mentions de masters;
- ❖ 46 écoles doctorales.

## Évaluation des établissements

L'évaluation institutionnelle est orientée vers l'amélioration de la structure évaluée, dans une logique de site. Elle associe des critères quantitatifs (signaux d'alerte) et qualitatifs (impact, importance, prise de risque, etc.). Elle repose sur une intégration de l'évaluation de la recherche et de l'offre de formation et est basée sur l'appréciation par les pairs. Elle s'appuie sur des délégués scientifiques à temps partiel (1 à 3 jour/semaine) et ne restant pas plus de quatre (4) ans au HCERES. L'évaluation fait appel à une large base d'experts nationaux et internationaux. Elle répond à la démarche suivante :

- ❖ une auto-évaluation qui est une évaluation interne conduite par l'établissement elle-même ;
- ❖ la visite sur site faite par un comité d'experts dans les locaux des établissements, unités de recherche ou écoles doctorales.

Tous les rapports d'évaluation sont adressés aux structures évaluées afin qu'elles puissent faire part de leurs observations qui sont rendues publiques avec les rapports.

Le HCERES fournit aux différentes parties prenantes des éléments de compréhension de la démarche et d'appréciation de l'évaluation. Il y a plusieurs niveaux d'appréciation du rapport d'évaluation externe :

- ❖ rapport et observations;
- ❖ points forts, à améliorer, recommandations;
- ❖ appréciation d'ensemble littérale;
- ❖ des synthèses thématiques et de site;
- ❖ six (6) critères d'évaluation;
- ❖ production et qualité scientifiques;
- ❖ rayonnement et attractivité académiques;
- ❖ interactions avec l'environnement social, économique et culturel;
- ❖ organisation et vie de l'entité de recherche;
- ❖ implication dans la formation par la recherche.

## Évaluation des formations

L'évaluation des formations a deux objectifs majeurs :

- ❖ de mesurer la pertinence scientifique et professionnelle de l'offre de formation, en termes :
  - ✓ d'acquisition de connaissances et de développement de compétences;
  - ✓ de modalités de suivi et de validation des acquis;
  - ✓ d'insertion professionnelle et/ou de poursuite d'études (moyens mis en œuvre et résultats) ;
- ❖ de fournir aux établissements et à la section des établissements, des éléments pour l'analyse globale de la stratégie de l'établissement en termes de formation.

## Les modalités d'évaluation des formations

Chaque formation est évaluée en tenant compte de deux éléments :

- ❖ le dossier présenté par l'établissement;
- ❖ l'auto-évaluation effectuée par l'établissement.

L'évaluation porte à la fois sur les moyens mis en œuvre pour la réussite et l'insertion et sur les résultats.

L'évaluation est réalisée par « champ de formation » puis pour chaque diplôme. Elle est ensuite synthétisée par établissement et par site/Comue/académie, après des entretiens sur site lors de la visite de l'établissement par le comité d'experts de la section des établissements.

L'évaluation est effectuée par des comités d'experts au Haut Conseil pour les licences, les masters et les champs de formations sur site pour les écoles doctorales.

En conclusion, le présentateur a souligné que le HCERES va vers de nouveaux types d'évaluation de champs thématiques en donnant la définition d'un champ thématique. Le champ de formations correspond à un ensemble cohérent de formations, jouant un rôle stratégique pour l'établissement ou le site.

## Communication de l'Agence d'Accréditation et d'Assurance Qualité (AAQ) /Suisse

La communication du Docteur Geneviève LEFORT, Directrice adjointe de l'Agence d'Accréditation et d'Assurance Qualité (AAQ) /Suisse a pour thème « L'Assurance Qualité externe dans l'enseignement supérieur suisse ». Son plan de présentation est le suivant :

### Paysage de l'enseignement supérieur suisse

Les hautes écoles publiques comptent trois types :

- ❖ les Hautes Études universitaires;
- ❖ les Hautes Études spécialisées;
- ❖ les Hautes Études pédagogiques.

### Système d'accréditation

Le système d'accréditation suisse prend en compte la spécificité des composantes de l'enseignement supérieur suisse.

L'accréditation institutionnelle est obligatoire pour toutes les institutions d'enseignement supérieur suisses. Les exigences sont uniformes. Alors que l'accréditation de programme est facultative.

## Objectif et Objet

L'objectif de l'évaluation institutionnelle est de :

- ❖ contrôler l'accès au paysage suisse des hautes Écoles (HE);
- ❖ protéger le droit d'appellation « université », « haute école spécialisée » et « haute école pédagogique »;
- ❖ contrôler l'octroi des contributions fédérales (hautes écoles publiques);
- ❖ garantir un enseignement, une recherche et des prestations de services de qualité.

Le système d'accréditation est caractérisé par :

- ❖ l'intérêt porté au système d'Assurance Qualité de l'institution;
- ❖ l'équilibre entre autonomie et « accountability »;
- ❖ la procédure obligatoire pour les HEU, EPF, HES et HEP publiques et privées;
- ❖ les exigences uniformes (mêmes procédures et standards pour tous);
- ❖ les spécificités prises en compte par les groupes d'experts qui reflètent le profil de la haute école;
- ❖ les pré-requis pour l'accréditation des programmes d'études.

## Gouvernance : répartition des rôles

Le Conseil des hautes Études définit le cadre avec les directives d'accréditation. Il contrôle l'agence d'accréditation. Cette agence planifie et conduit les procédures tout en garantissant leur intégrité. La procédure d'évaluation est constituée de quatre (4) étapes :

- ❖ préparation de l'évaluation;
- ❖ auto-évaluation;
- ❖ évaluation externe;
- ❖ décision.

## Accès à l'accréditation

Il y a des exigences formelles pour les hautes Écoles (HE). Ces exigences sont :

- ❖ la liberté et l'unicité de l'enseignement et de la recherche;
- ❖ l'appartenance à un des deux (2) types de HE (Université et HES ou HEP);
- ❖ l'existence d'un système d'Assurance Qualité;
- ❖ la prise en compte de l'Espace européen d'Enseignement supérieur;
- ❖ la localisation de l'Infrastructure en Suisse;
- ❖ la sortie d'au moins une cohorte de diplômés;
- ❖ la sécurité financière;
- ❖ le statut (personnalité) juridique en Suisse.

## Assurance Qualité Interne et externe

Les objectifs de qualité sont dans la stratégie. Ces objectifs diffèrent pour l'enseignement, la recherche et les prestations de services et se concrétisent à tous les niveaux de l'organisation.

### Assurance Qualité interne

L'Assurance Qualité interne est un instrument de pilotage et sert à la mise en œuvre de la stratégie.

### L'Assurance Qualité externe soutient l'autoréflexion

Elle s'appuie sur :

- ❖ le format;
- ❖ les expertes et experts;
- ❖ les standards.

En conclusion, la Directrice adjointe de l'AAQ a fait une présentation des standards de qualité concernant cinq (5) domaines que sont :

- ❖ la stratégie d'Assurance Qualité ;
- ❖ la gouvernance ;
- ❖ l'enseignement, la recherche et la prestation de services ;
- ❖ les ressources ;
- ❖ la communication interne et externe.

## Communication de la commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Cette communication de Céline DURAND, présidente de la commission d'évaluation de l'enseignement collégial a pour thème « *La culture d'évaluation dans les collèges québécois, vingt ans d'expérience partagée* ».

Elle est structurée comme suit :

- ❖ l'enseignement collégial au Québec;
- ❖ la Commission (création, réalisations);
- ❖ le développement d'une culture d'évaluation;
- ❖ vers un nouveau mode d'évaluation;
- ❖ les défis et enjeux.

### L'enseignement collégial au Québec

La communication a débuté par la présentation du système d'éducation au Québec. En effet, l'enseignement collégial au Québec est offert au sein de différents types d'établissements :

- ❖ 48 Collèges d'Enseignement général et professionnel (CEGEP);
- ❖ 22 collèges privés subventionnés;

- ❖ 30 établissements privés non subventionnés;
- ❖ Quatre (4) établissements relevant d'un ministère ou d'une université.

En 1993, il y a eu un renouveau pédagogique. Un enseignement collégial a été mis à jour et adapté aux besoins de la société québécoise. C'est ainsi que l'on a assisté à :

- ❖ la mise en place de l'approche par compétences;
- ❖ la définition des objectifs et standards par le ministère;
- ❖ la mise en œuvre des programmes par les collèges;
- ❖ l'accroissement de l'autonomie des collèges;
- ❖ le renforcement du dispositif d'évaluation externe par la création d'une commission clairement mandatée pour « évaluer au plan pédagogique ».

## La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial du Québec

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial est instituée par une Loi en 1993. Cette commission détermine ses règles de régie interne mais aussi ses évaluations et les modalités relatives à ses opérations. C'est une commission indépendante et crédible. Elle a pour mission de contribuer au développement de la qualité de l'enseignement collégial et d'en témoigner.

Dans l'exercice de sa mission, la Commission a :

- ❖ un pouvoir de vérification;
- ❖ un pouvoir de recommandation;
- ❖ un pouvoir déclaratoire.

La commission est constituée de quatre (4) commissaires dont une (1) présidente et une équipe de 20 personnes.

Les évaluations effectuées par la commission sont des analyses des politiques et plans pour une conformité et efficacité potentielle. Les opérations d'évaluation spécifiques réalisées se chiffrent à : huit (8) Programmes, un (1) Apprentissage, une (1) Efficacité des politiques et une (1) Évaluation institutionnelle.

Le processus d'évaluation comporte trois (3) principaux points que sont :

- ❖ l'autoévaluation faite par le collège et qui comprend le devis, le rapport d'autoévaluation et le plan d'actions;
- ❖ la démarche de la Commission qui comprend l'analyse du rapport du collège, la visite sur site, l'élaboration du rapport préliminaire faite par les experts, les réactions du collège et le rapport définitif fait par les experts;
- ❖ les suivis.

Le bilan d'une opération ou la synthèse d'une opération permet à la Commission de témoigner publiquement de la qualité de l'aspect de l'enseignement collégial alors observé et de préciser les zones communes d'amélioration.

## Développement d'une culture d'évaluation

Les interventions de la commission ont permis :

- ❖ l'évaluation des programmes d'études sur la base de critères communs;
- ❖ l'évaluation juste et équitable des étudiants;
- ❖ la GAR (au sein des établissements);
- ❖ une meilleure gestion de l'information;
- ❖ la mise en place d'une démarche institutionnelle rigoureuse qui permet de s'assurer de la qualité;
- ❖ des mécanismes institutionnels qui prennent en compte les particularités de chaque établissement;
- ❖ l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'actions à partir des constats, des analyses et des conclusions faites lors de l'autoévaluation;
- ❖ le développement d'un leadership pédagogique.

## Un nouveau mode d'évaluation : l'audit

Il s'agit d'un système interne d'Assurance Qualité qui est couplé avec un système externe d'Assurance Qualité. Ce nouveau mode se caractérise par :

- ❖ une nouvelle façon de s'acquitter de son mandat;
- ❖ Une évaluation : Objet unique vs Système;
- ❖ un calendrier : ponctuel vs cyclique selon une périodicité connue.

## Les défis de cette nouvelle opération

Ce modèle nouveau compte bien des avantages mais appelle à des défis nouveaux que sont :

- ❖ le maintien des activités d'évaluations dans les établissements (AQI);
- ❖ le respect des engagements;
- ❖ l'appropriation du changement de paradigme;
- ❖ la disparité du réseau vs une même opération;
- ❖ la portée du témoignage de la Commission.

En conclusion, Mme DURAND a estimé que le mandat de la Commission est toujours pertinent dans la mesure où il lui permet de s'adapter à l'évolution de l'enseignement collégial et de garantir à l'étudiant une meilleure expérience éducative en adéquation avec les besoins de la société, des employeurs et des universités.

## Communication de GUNI-Afrique et de l'Université du Burundi

Cette communication a pour thème « *Développement, innovations et Assurance Qualité dans l'enseignement supérieur en Afrique* ». Elle est présentée par le professeur Juma SHABANI. Cette présentation porte sur les points suivants :

- ❖ introduction;
- ❖ causes de la détérioration de la qualité;
- ❖ revitalisation de l'enseignement supérieur;
- ❖ adoption de la réforme LMD en Afrique francophone;
- ❖ conférence internationale sur l'Assurance Qualité en Afrique;
- ❖ initiatives continentales.

Le Professeur SHABANI a introduit son exposé par un bref historique de l'enseignement supérieur en Afrique. Il a indiqué que jusqu'en 1980, il n'y avait pas de problème de qualité dans l'enseignement supérieur en Afrique. Selon lui, la qualité de l'enseignement supérieur a commencé à s'amenuiser dans la décennie 1980-1990. Cette baisse de la qualité serait essentiellement due à :

- ❖ l'augmentation rapide des effectifs d'étudiants;
- ❖ la mise en œuvre des politiques d'ajustement structurel;
- ❖ la diminution des coûts unitaires par étudiant;
- ❖ la détérioration des infrastructures d'appui : bibliothèques/laboratoires.

Après ce diagnostic, il fallait des actions correctives. Ainsi, dans une dynamique de revitalisation de l'enseignement supérieur les actions suivantes ont été menées :

- ❖ 1995 : soutien de la Banque mondiale et du fonds monétaire international (FMI);
- ❖ 1998 : 1<sup>re</sup> conférence mondiale sur l'enseignement supérieur;
- ❖ 1999 : lancement du processus de Bologne-LMD en Europe.

L'adoption de la réforme LMD en Afrique francophone en 2004 à l'université Dakar et en 2005 en Afrique centrale et sa vulgarisation par le CAMES ont fait de l'Assurance Qualité une exigence. Ainsi en 2006, des agences d'assurance-qualité sont créées. Il faut signaler que l'agence Assurance Qualité du Nigéria existe depuis 1962. Afin d'instaurer une culture de qualité dans l'enseignement supérieur les activités suivantes ont été déroulées :

- ❖ lancement en 2006 par UNESCO/GUNI-Afrique et ses partenaires;
- ❖ lancement du Réseau africain d'Assurance Qualité (AfriQAN) à la 2<sup>e</sup> conférence;
- ❖ création de 34 agences dont cinq (5) dans les pays francophones en 2014;
- ❖ 7<sup>e</sup> conférence à Abuja en 2015.

Aussi, actuellement il y a l'organisation de conférences/ateliers qui implique GUNI-Afrique/AUA/UA/ avec cofinancement de l'Union européenne.

Parmi les résultats obtenus lors de ces rencontres internationales, on peut citer :

- ❖ la sensibilisation des décideurs politiques;
- ❖ la création d'agences nationales d'AQ;
- ❖ le renforcement des capacités.

Il faut noter aussi que des initiatives continentales sur l'harmonisation sont mises en œuvre. Parmi celles-ci, on peut aussi citer :

- ❖ la révision de la convention africaine (Arusha/Addis) sur la reconnaissance mutuelle des diplômes par UNESCO/UA : 2002-2014;
- ❖ l'African Quality Rating Mechanism (AQRM ; Méthodologie « Tuning » et système africain de transfert et d'accumulation des crédits);
- ❖ le référentiel panafricain pour l'accréditation et l'AQ-PAQAF.

Malgré les initiatives continentales, on constate une faible implication des institutions d'enseignement supérieur mais les innovations suivantes sont mises en œuvre pour inciter à une participation plus marquée :

- ❖ promotion des enseignants et des chercheurs dans l'espace CAMES;
- ❖ institut virtuel pour l'enseignement supérieur en Afrique;
- ❖ AfriQAN/ African QA Peer Review Mechanism;
- ❖ African Quality Rating Mechanism.

En conclusion, le Professeur SHABANI a parlé de perspectives dans le développement de l'Assurance Qualité. Ces perspectives doivent se concrétiser par un appui aux pays pour la création des structures nationales/institutionnelles d'AQ et une mutualisation de l'expertise en la matière. Elle suggère aussi des voyages d'études et un renforcement des capacités (en ligne). Enfin, elle souhaiterait une promotion des initiatives de l'UA-UE, un appui à AfriQAN et aux Réseaux sous-régionaux.

## Communication du Centre international d'Études pédagogiques (CIEP)

La communication présentée par M. Bruno CURVALE, chef de projets au département de Coopération en Éducation du Centre international d'Études pédagogiques (CIEP) est intitulée : « *Dynamique de l'Assurance Qualité et perspectives de développement* ». Elle s'articule autour de trois (3) principaux points que sont :

- ❖ l'état des lieux de la qualité dans l'enseignement supérieur en Afrique ;
- ❖ par analogie avec les développements en Europe, quels sont les risques de la situation présente;
- ❖ quels seraient dès lors les axes de développement à privilégier.

## État des lieux

M. Curvale a commencé son exposé en évoquant les conditions de garanties de la qualité dans l'enseignement supérieur. Selon lui, la garantie de la qualité accompagne la transformation des enseignements supérieurs. Celle-ci est nécessaire en raison de la croissance des effectifs (massification, démocratisation, etc.) et des attentes sociales envers la recherche et la formation (développement humain, social et économique, insertion professionnelle, etc.).

La transformation des enseignements supérieurs porte principalement sur les modalités de gouvernance (autonomisation des IES) et sur la conception des formations (mobilité, employabilité). La garantie de la qualité s'inscrit dans une approche de la gouvernance des systèmes d'enseignement supérieur et des institutions qui remet en question les modalités de pilotage en usage dans les pays de tradition centraliste.

L'idée de garantie de la qualité dans les IES est pleinement vue comme légitime par tous, du moins pas contestée frontalement. Il y a toujours des critiques, des résistances et des oppositions à gérer dans le cadre du fonctionnement de la collégialité et de la démocratie interne. Les institutions qui ont commencé à mettre en place des dispositifs internes et coordonnés de garantie de la qualité (cellule qualité, direction qualité, etc.) sont souvent encore dans des phases expérimentales. Aussi les notions, concepts, principes de la garantie de la qualité sont partagées au plan international. On pourrait en citer quelques uns notamment :

- ❖ la responsabilité première des IES;
- ❖ l'évaluation externe par des agences indépendantes;
- ❖ l'explicitation des référentiels, des méthodes et des pratiques;
- ❖ l'accréditation des agences.

Toujours dans la présentation de l'état des lieux, M. CURVALE a précisé qu'il y a un soutien politique qui existe avec le plan stratégique du CAMES et le succès du programme IAFRICA du DAAD. La communauté des praticiens de l'Assurance Qualité existe car les bonnes pratiques sont mutualisées et un débat contradictoire sur l'Assurance Qualité s'est installé dans l'enseignement supérieur en Afrique.

## Risques de la présente situation

M. CURVALE a évoqué trois (3) types de risques qui peuvent guetter et annihiler les efforts d'amélioration de la qualité. Ce sont :

- ❖ les risques inhérents au succès que sont :
  - ✓ l'essoufflement (importance des charges pour ceux qui s'impliquent, faible reconnaissance, etc.);
  - ✓ la déception (les améliorations peuvent tarder à venir, le bénéfice pour l'IES et les individus est faible au quotidien, etc.);

- ❖ le risque de perdre de vue les finalités; Il s'agit :
  - ✓ d'améliorer la qualité (pertinence, résultats, performance, etc.) ;
  - ✓ d'organiser la capacité d'adaptation de l'IES et de renforcer sa gouvernance ;
  - ✓ de rassurer la société (bénéficiaires et décideurs) sur la maîtrise du changement et la bonne prise en charge des attentes ;
- ❖ le risque d'enfermer la problématique de la qualité dans un débat de spécialistes puisque :
  - ✓ les parties prenantes et les parties intéressées par la qualité des activités de formation et de recherche sont nombreuses ;
  - ✓ et chacune a ses enjeux et sa manière de les exprimer.

## Les axes de développement à privilégier

Dans sa conclusion, M. CURVALE a suggéré des axes de développement de la qualité dans les IES en Afrique francophone. Le premier axe est lié à la poursuite de la clarification des discours sur la garantie de la qualité. Le deuxième axe consiste à communiquer avec les acteurs dans un esprit pédagogique. Le troisième axe fait appel au renforcement du système de qualité régional avec un accompagnement dans la mise en place des cellules qualité (cahier des charges, formation, etc.). Le quatrième axe doit renforcer les cadres structurels nationaux de veille et de garantie de la qualité, procéder à l'articulation des trois échelles : IES, nationale, régionale, organiser la relation agence nationale dimension régionale (CAMES) et harmoniser les approches nationales.

Enfin, Il faut une amélioration de la gouvernance et de la capacité au changement des IES notamment avec l'Intégration de la qualité garantie dans les processus de gouvernance. Cette garantie de la qualité sera un levier des processus structurants de la (ré) ingénierie des formations (LMD, ECTS – profil des formations, résultat d'apprentissage, alignement pédagogique, supplément au diplôme).

## Synthèse de la session 2

Les présentations et discussions à la session 2 ont d'abord montré les créations récentes de structures chargées de l'Assurance Qualité dans les différentes institutions au cours des quatre (4) dernière années (CAQ à l'université Tlemcen en 2012, en 2013 la création de la CellaQ à l'université Abou Moumouni, en 2013 création des CIAQ de l'UCAD et de l'UADB etc.). Les présentations ont permis de retenir que ces structures ont des missions diverses et variées (conception de dispositif d'AQ, définition de la politique et des objectifs qualités, formation des acteurs internes, encadrement des auto-évaluations, etc.

Pour certaines universités, on distingue une organisation centralisée (UADB, UAM) et décentralisée pour d'autres (l'exemple de l'UCAD où il existe des démembrements de la CIAQ au niveau des Facultés et départements). La mise en place de *cadre réglementaire national et sous régional a favorisé la création de la CIAQ-ES en 2010 en Algérie, la création de l'ANAQ Sup en 2012 au Sénégal, Programme d'Assurance Qualité du CAMES.*

La principale motivation de la création d'une structure externe d'Assurance Qualité traduit une volonté

de répondre à la demande des étudiants pour la reconnaissance des diplômes.

Ces présentations ont aussi montré le développement d'outils de management de la qualité dans certaines universités (Grilles d'évaluation avec l'UAM, plateforme EvalSup de l'UCAD, fiche d'évaluation des enseignements au niveau de l'UADB) et une installation progressive de la culture d'auto-évaluation (Auto-évaluation de six (6) facultés à l'Université de Tlemcen ; Auto-évaluation institutionnelle de l'UAM, Auto-évaluations de 12 programmes de formation agricole avec le concours du projet USAID/ERA, Auto-évaluation de 21 programmes à l'UCAD, Auto-évaluation de six (6) facultés à l'université de Tlemcen, Auto-évaluation institutionnelle de l'UAM, Auto-évaluations de 12 programmes de formation agricole avec le concours du projet USAID/ERA, Auto-évaluation de 21 programmes à l'UCAD, etc.).

La mise en œuvre des procédures d'accréditation nationales, régionales, et internationales a rencontré des difficultés liées dans un premier temps aux facteurs tels la résistance au changement, l'insuffisance des ressources humaines ; l'indisponibilité des éléments de preuves, un faible engagement de certains acteurs et un manque de moyens. D'autres éléments bloquants tels que la non officialisation de la cellule Assurance Qualité, le déséquilibre dans la prise en compte des missions de formation, de recherche et de service à la communauté, le fonctionnement défectueux des cellules sectorielles (au niveau de l'UCAD) et l'articulation différenciée des référentiels (ANAQ, CAMES, EQUIS) sont à signaler.

À l'issue de ce colloque, il a été retenu que la mise en place et le développement de l'Assurance Qualité en Afrique francophone pose des défis de plusieurs ordres dont les principaux sont :

- ❖ la communication sur les actions importantes menées dans certains pays, tous les acteurs doivent être sensibilisés;
- ❖ le financement adéquat;
- ❖ l'harmonisation et la mutualisation des pratiques à tous les niveaux (régional; communautaire, institutionnel);
- ❖ la nécessité de créer des synergies et de fédérer les pratiques en assurance pour réduire les redondances et rationaliser les ressources;
- ❖ la faiblesse de l'implication du secteur privé dans les appuis affectés au secteur de l'enseignement supérieur;
- ❖ la problématique de l'adéquation formation-emploi;
- ❖ les stratégies de promotion de la recherche-développement;
- ❖ l'Assurance Qualité interne : formation des acteurs aux procédures d'AQ, culture d'évaluation, culture de qualité;
- ❖ la décision politique pour une autonomie financière, technique et scientifique dans la mise en œuvre des politiques d'AQ ;
- ❖ l'identification et la définition claire des rôles et responsabilités des différents niveaux (régional, communautaire, national et institutionnel) en vue d'une bonne articulation entre ces niveaux ;
- ❖ l'intégration de la question relative au service à la communauté dans la gestion et le

développement de l'Assurance Qualité.

Les échanges autour des questions soulevées et les perspectives souhaitées pour une meilleure amélioration de la qualité dans les systèmes d'enseignement supérieur ont permis de donner un certain nombre de recommandations qui se résument aux 11 points suivant :

- ❖ développer des stratégies adaptées en matière de sensibilisation et de communication à tous les niveaux (régional, communautaire, institutionnel) ;
- ❖ harmoniser et fédérer les pratiques en Assurance Qualité;
- ❖ renforcer le dispositif national d'Assurance Qualité au niveau des pays;
- ❖ identifier et définir clairement des rôles et responsabilités des différents niveaux (régional, communautaire, national et institutionnel) en vue d'une bonne articulation entre ces niveaux;
- ❖ assurer un financement adéquat pour le développement de l'Assurance Qualité;
- ❖ renforcer la communication à tous les niveaux (Régional, communautaire, institutionnel);
- ❖ jouir de la décision politique favorable et de l'autonomie technique et scientifique dans la mise en œuvre des politiques d'Assurance Qualité (AQ);
- ❖ renforcer la culture d'évaluation et d'Assurance Qualité à tous les niveaux;
- ❖ faire évoluer la gouvernance des universités pour les amener à adopter une démarche plus entrepreneuriale;
- ❖ assurer une meilleure ouverture au monde économique et socio-professionnel;
- ❖ adapter obligatoirement la recherche aux besoins du développement.

## VII. CONCLUSION

Ce colloque a été un espace de partage d'expériences en matière d'Assurance Qualité. Des pays à l'expérience avérée ont montré des expériences pratiques de mise en œuvre de système d'Assurance Qualité. Ces systèmes sont constitués de structures externes d'assurance mais aussi de systèmes internes. Les modalités pratiques de mise en œuvre sont appréciables d'un pays à un autre. Le modèle français du HCERES, le modèle canadien de la commission d'évaluation de l'enseignement collégial au Québec et le modèle suisse ont des similitudes mais aussi des différences. Au plan africain des initiatives sont planifiées au plan continental avec l'aide de la coopération internationale notamment la francophonie, l'UNESCO, l'union européenne et le DAAD (communications du Pr SHABANI, du Dr BIENEFELD). D'autres interventions au plan régional sont constatées avec le plan stratégique de l'Assurance Qualité du CAMES (communications de Zakari LIRÉ du CAMES, Ben JEMAEL de l'AUF, Dr KEÏTA de l'OOAS). Au plan national des agences nationales d'évaluation externe sont créés notamment le cas de l'ANAQ-Sup (communication du Pr Papa GUËYE et de M. Lahate CISSÉ) ou sont en cours de création. Les institutions d'enseignement supérieur ont mis en place des cellules internes d'Assurance Qualité (communications du Pr AMINE, du Pr Issa DAOUDA, de M. DIOP, du Pr SARR, du Dr SY, de M. FAYE).

Cependant dans le contexte africain, il n'y a pas une organisation entre les trois (3) échelles : régionale, nationale, institutionnelle (communication de M. CURVALE). La perspective de pérennisation de la qualité dans l'enseignement supérieur en Afrique doit faire appel à des textes réglementaires qui harmonisent les interventions entre les trois niveaux. Ces textes devront définir les rôles et responsabilités à chaque niveau.

## VIII. DOCUMENTS ANNEXES

### VIII.1. Document 1 : Liste des sigles et acronymes

AAQ/Suisse	Agence d'Accréditation et d'Assurance Qualité/Suisse
AERES	Agence d'Évaluation de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
AfriQAN	Réseau africain d'Assurance Qualité
AMRUGE-CI	Appui à la Mondialisation et à la Réforme des Universités et grandes Écoles de la Côte d'Ivoire
ARES	Association pour la Recherche sur l'Éducation et le Savoir
ANAQ-Sup	Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur
ANO	Avis de Non Objection
APC	Approche par les Compétences
AQ	Assurance Qualité
AQE	Assurance Qualité externe
AQI	Assurance Qualité interne
ARAQA	Agence régionale d'Assurance Qualité et d'Accréditation
AUA	Université américaine d'Arménie
AUF	Agence universitaire de la Francophonie
BAIO	Bureau d'Accueil, d'Information et d'Orientation
BAO	Bureau de l'Afrique de l'Ouest
BAIP	Bureau d'Aide à l'Insertion professionnelle
BEM	Bordeaux Management School
BM	Banque mondiale
BU	Bibliothèque universitaire
CAMES	Conseil africain et malgache pour l'Enseignement supérieur
CAQ	Coalition Avenir Québec
CCI	Comité consultatif interafricain
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEEC Québec	Commission d'Évaluation de l'Enseignement collégial

CEGEP	Collèges d'Enseignement général et professionnel
CellAQ	Cellule d'Assurance-Qualité
CIAQ	Cellule interne d'Assurance Qualité
CIDMEF	Conférence internationale des Doyens et des Facultés de Médecine d'Expression française
CIEP	Centre international d'Études pédagogiques
CMES	Conférence Mondiale sur l'Enseignement Supérieur
CNAES	Concertations nationales pour l'Avenir de l'Enseignement supérieur au Sénégal
CoAQ	Comité Assurance Qualité
CONFEMEN	Conférence des Ministres de l'Éducation des États et Gouvernements de la Francophonie
COSNA	Council for Higher Education Accreditation
CRD	Centre de Ressources documentaires
CRESA	Conférence régionale sur l'Enseignement supérieur en Afrique
CRI	Centre de Ressources informatiques
CS	Conseil scientifique
CSCO	Cisco Systems Inc.
CUE	Communauté d'Universités et d'Établissements
CUR	Centre universitaire régional
DAAD	Deutscher Akademischer Austauschdienst (Office allemand d'Échanges universitaires : coopération allemande)
DESP	Directeur de l'Enseignement supérieur privé
EEE	Espace européen d'Enseignement supérieur
EPF	École polytechnique fédérale
EPT	École polytechnique de Thiès
EQAR	European Quality Assurance Register
EQUIS	European Quality Improvement System
ER	Éducation et Recherche en Agriculture
ES	Enseignement supérieur
ESG	École supérieure de Gestion
ESRS	European Sleep Research Society

FMI	Fonds monétaire international
FOAD	Formation ouverte à Distance
GAR	Gestion axée sur les Résultats
HCERES/France	Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement supérieur
HE	Hautes Écoles
HEP	Hautes Études Pédagogiques
HES	Hautes Études Spécialisées
HEU	Hautes Études Universitaires
IES	Institution d'Enseignement Supérieur
IDESUF	Institut pour le Développement de l'Enseignement supérieur francophone
IESR	Institut européen en Sciences des Religions
IFAN	Institut français d'Afrique noire
IFOAD	Institut de Formation ouverte à Distance
IIFE	Institut international de Planification de l'Éducation
IPE	Institut professionnel de l'Entreprise
IPG	Institut privé de Gestion
ISO	Organisation internationale de Normalisation
JSDC	Journées scientifiques du CAMES
MESR	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
OIPA	Ordre international des Palmes académiques
OOAS	Organisation Ouest Africaine de la Santé
PAQ	Programme Assurance Qualité
PAT	Personnels administratifs et techniques
PATS	Personnels administratifs, techniques et de service
PDCA	Plan-Do-Check-Act Cycle (Méthode de gestion de la Qualité)
PMTA	Pharmacopée Médecine traditionnelle africaine
PRED	Programme Reconnaissance et Équivalence de Diplômes
PRSS	Programme de Renforcement des Systèmes de Santé

<b>PSE</b>	Plan Sénégal émergent
<b>RIPAQS</b>	Réseau international pour la Planification et l'Amélioration de la Qualité et la Sécurité des Soins
<b>SMQ</b>	Système de Mesure de la Qualité
<b>TrainIQA</b>	Training for internal Quality Assurance
<b>UADB</b>	Université Alioune Diop de Bambey
<b>UASZ</b>	Université Assane Seck de Ziguinchor
<b>UAM</b>	Université Amadou Makhtar Mbow
<b>UCAD</b>	Université Cheikh Anta Diop de Dakar
<b>UEMOA</b>	l'Union économique monétaire ouest-africaine
<b>UFR</b>	Unité de Formation et de Recherche
<b>UGB</b>	Université Gaston Berger de Saint Louis
<b>UNESCO</b>	Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
<b>USAID/ERA</b>	Agence des États unies pour le Développement international/Éducation et Recherche en Agriculture
<b>UT</b>	Université de Thiès

## VIII.1. Document 2 : Agenda

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR L'ASSURANCE QUALITÉ EN AFRIQUE FRANCOPHONE :  
*bilan, bonnes pratiques et perspectives*

**Hôtel Rhino Ressort de Saly Portudal - Sénégal**  
**18-20 novembre 2015**

Horaire	Jour 1			
09:30 09:50	<b>Mots de bienvenue</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Pr Mamadou SARR, Président du comité d'organisation ;</li> <li>❖ Pr Papa GUËYE, Secrétaire exécutif ;</li> <li>❖ Pr Babacar GUËYE, Représentant du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR).</li> </ul>			
<b>SESSION 1 : Développements et expériences récents dans la mise en place de systèmes d'Assurance Qualité interne et/ou externe et dans la formation des ressources humaines en Afrique francophone.</b>				
Période	Activités	Modalités	Intervenants	Modérateurs/Rapporteurs
09:50 10:10	1. Réalisations et difficultés dans la mise en place d'un système régional d'Assurance Qualité : formation des RH, appui aux IES et pays : le cas du CAMES	Présentation	M. Zakari LIRE CAMES/Burkina	<b>Modérateur :</b> Mme Céline DURAND / CEEC ;  <b>Rapporteur Général :</b> Pr. Samba Ndao SYLLA ;
10:10 10:30	2. Rôle et réalisations de l'AUF dans le développement de l'Assurance Qualité en Afrique : appui aux IES et formations des RH	Présentation	M. Ben Brahim JEMAIEL / AUF- Bureau Afrique Sénégal	<b>Rapporteurs du jour :</b> - Pr Daha Chérif BA UCAD ; - M. Boubacar NDIAYE ANAQ-Sup.
Période	Activités	Modalités	Intervenants	Modérateurs/Rapporteurs
10:30 10:50	3. Application des normes et standards d'Assurance Qualité des soins dans l'espace CEDEAO : état des lieux et perspectives régionales	Présentation	Dr Namoudou KEÏTA Ouagadougou	<b>Modérateur :</b> - Mme Céline DURAND / CEEC  <b>Rapporteur Général :</b> - Pr. Samba Ndao SYLLA
10:30 10:50	4. Application des normes et standards d'Assurance Qualité des soins dans l'espace CEDEAO : état des lieux et perspectives régionales	Présentation	Dr Namoudou KEÏTA Ouagadougou	<b>Rapporteurs du jour :</b> - Pr Daha Chérif BA/UCAD ; - M. Boubacar NDIAYE ANAQ-Sup.
11:45 12:45	<b>Discussions</b>			

<b>SESSION 1 (suite) : Développements et expériences récents dans la mise en place de systèmes d'Assurance Qualité interne et/ou externe et dans la formation des ressources humaines en Afrique francophone</b>				
<b>12 :45 13 :05</b>	5. La mise en place d'un système d'Assurance Qualité externe : l'exemple de l'ANAQ-Sup du Sénégal	Présentation	Pr Papa GUËYE /ANAQ-Sup/ Sénégal	<b>Modérateur :</b> -M. Abdel Karim KOUMARE  <b>Rapporteur Général :</b> -Pr Samba Ndao SYLLA ;
<b>13:05 15 : 25</b>	6. Les IES et le développement de l'Assurance Qualité Interne (AQI): quel bilan ? quel programme ? Cas de l'Université de Thiès	Présentation	Dr Abdoulaye DRAMÉ CIAQ/ UT/Sénégal	<b>Rapporteurs du jour :</b> -Pr Daha Chérif BA UCAD -M. Boubacar NDIAYE ANAQ-Sup
<b>13 :25 14 :25</b>	<b>Pause-déjeuner</b>			
<b>14 :25 14 :45</b>	7. Les IES et le développement de l'Assurance Qualité Interne (AQI): quel bilan? quel programme ? Cas de l'IPE	Présentation	M. Daour DIOP CIAQ/IPE/ Sénégal	<b>Modérateur :</b> - Pr Abdel Karim KOUMARE IAFPRESS  <b>Rapporteur Général :</b> - Pr Samba Ndao SYLLA  <b>Rapporteurs du jour :</b> - Pr Daha Chérif BA/UCAD - M. Boubacar NDIAYE/ANAQ-Sup
<b>14 :45 15 :45</b>	<b>Discussions</b>			
<b>15:45 16:15</b>	Synthèse des travaux de la journée	Plénière	Rapporteurs de la journée	<b>Rapporteur Général :</b> - Pr Samba Ndao SYLLA  <b>Rapporteurs du jour :</b> - Pr Daha Chérif BA/UCAD - M. Boubacar NDIAYE/ANAQ-Sup
<b>16 :15 16 :45</b>	<b>Pause-café</b>			
<b>FIN DE LA JOURNÉE</b>				

## Jour 2

### SESSION 2 : Expériences, réussites, bonnes pratiques et partenariats dans la mise en place et dans la gestion de l'Assurance Qualité interne et externe en Afrique et dans le Monde

Période	Activités	Modalités	Intervenants	Modérateur/ Rapporteurs
09:00 09:20	1. De la construction d'un système de management de la qualité à l'évaluation : Cas de l'Université Tlemcen- Algérie	Présentation	Pr Allal M. AMINE / Université d'Algérie	<b>Modérateur :</b> Pr François PERNOT
09:20 09:40	2. Renforcement de la pertinence et de la qualité dans les formations agricoles au Sénégal	Présentation	Pr Thomas ARCHIBALD/ USAID/ERA	<b>Rapporteur Général :</b> Pr Samba NDAO SYLLA
09:40 10:10	3. Expériences réussies dans la mise en place et la gestion de l'Assurance Qualité interne : Cas de l'Université de Niamey	Présentation	Pr Abdoul Aziz Issa DAOUDA / CIAQ Université Abdou Moumouni Niamey/Niger	<b>Rapporteurs :</b> M. Massamba SALL SECK/ANAQ-Sup Pr Bamol Ali SOW/UASZ
10:10 10:55	<b>Discussions</b>			
10:55 11:15	<b>Pause-café</b>			
11:15 11:35	4. Expériences réussies dans la mise en place et la gestion de l'Assurance Qualité interne : Cas de l'UCAD	Présentation	Pr Mamadou SARR CIAQ/UCAD Sénégal	<b>Modérateur :</b> Pr François PERNOT
11:35 11:55	5. Expériences réussies dans la mise en place et la gestion de l'Assurance Qualité interne : Cas de l'UADB	Présentation	Pr Alassane SY CIAQ/UADB / Sénégal	<b>Rapporteur Général :</b> Pr Samba Ndao SYLLA  <b>Rapporteurs :</b> M. Massamba SALL SECK/ANAQ-Sup Pr Bamol Ali SOW/UASZ
11:55 12:15	6. Expériences réussies dans la mise en place et la gestion de l'Assurance Qualité interne : Cas du BEM	Présentation	M. Malick FAYE CIAQ/BEM Sénégal	
12:15 13:00	<b>Discussions</b>			
<b>SESSION 2 (suite) : Expériences, réussites, bonnes pratiques et partenariats dans la mise en place et dans la gestion de l'Assurance Qualité interne et externe en Afrique et dans le Monde</b>				
13:00 13:20	7. Expériences dans la mise en place et la gestion de système d'AQE : bilan et bonnes pratiques de l'ANAQ-Sup	Présentation	M. Abdou Lahate CISSÉ /ANAQ-Sup/ Sénégal	<b>Modérateur :</b> Pr François PERNOT  <b>Rapporteur Général :</b> Pr Samba Ndao SYLLA  <b>Rapporteurs :</b> M. Massamba SALL SECK/ANAQ-Sup Pr Bamol Ali SOW/UASZ

13:20 14:20	<b>Pause-déjeuner</b>			
<b>SESSION 2 (suite) : Expériences, réussites, bonnes pratiques et partenariats dans la mise en place et dans la gestion de l'Assurance Qualité interne et externe en Afrique et dans le Monde</b>				
14:20 14:40	8. Expériences dans la mise en place et la gestion de système d'AQE : l'évaluation des enseignements et de la recherche en France	Présentation	Pr. François PERNOT /HCERES/ France	<b>Modérateur :</b> <i>Pr Ben Brahim JEMAIEL / AUF</i>  <b>Rapporteur Général :</b> <i>Pr. Samba Ndao SYLLA</i>  <b>Rapporteurs :</b> <i>M. Massamba Sall SECK / ANAQ-Sup</i> <i>Pr Bamol Ali SOW/UASZ</i>
14:40 15:00	9. Expériences dans la mise en place et la gestion de système d'AQE : mise en œuvre et Gestion des procédures de garanties de la Qualité : l'expérience de la Suisse	Présentation	Dr Geneviève LEFORT /AAQ/ Suisse	
15:00 15:20	10. La Culture d'évaluation dans les collèges québécois : Vingt ans d'expérience partagée	Présentation	Mme Céline DURAND CEEC Québec/Canada	
15:20 16:00	<b>Discussions</b>			
16:00 16:40	<b>Cérémonie officielle d'ouverture</b>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Message de bienvenue du Président du Comité d'Organisation ;</li> <li>• Allocution introductive de la cérémonie d'ouverture du Secrétaire Exécutif ;</li> <li>• Discours d'ouverture du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.</li> </ul>	Plénière	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Président du Comité d'Organisation</li> <li>- Secrétaire Exécutif</li> <li>- Pr Mary TEUW NIANE, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche</li> </ul>	Pr Mary TEUW NIANE
<b>Photos de groupe et Point de Presse</b>				
16:40 17:00	<b>Pause-café</b>			
17:00 17:30	Synthèse des travaux	<b>Rapporteur Général :</b> <i>Pr Samba NDAO SYLLA</i>  <b>Rapporteurs :</b> <i>M. Massamba SALL SECK/ANAQ-Sup</i> <i>Pr Bamol Ali SOW/UASZ</i>		
<b>FIN DE LA JOURNÉE</b>				

## Jour 3

### SESSION 3 : Perspectives de développement et pistes pour l'innovation et le partenariat international dans la mise en œuvre et la gestion de système d'Assurance Qualité dans les pays africains

Période	Activités	Modalités	Intervenants	Modérateur/Rapporteurs
09:00 11:10	Les nouveaux développements de l'Assurance Qualité	<b>TABLE RONDE ET DISCUSSIONS</b>	- M. Stephan BIENEFELD UE/ Allemagne	Pr Doudou BA/ANSTS/CS ANAQ-Sup
	Perspectives de développement et dynamiques de l'AQ		- M. Brunol CURVALE CIEP /France	
	L'évaluation des enseignements à la Faculté de Médecine de Bamako		- Pr Abdel Karim KOUMARE IAFPRESS/ Mali	
	Développement, innovations et Assurance Qualité dans l'Enseignement Supérieur en Afrique		- Pr Juma SHABANI/ GUNI-Africa/Burundi	
11:10 11:30	<b>Pause-café</b>			
11:30 12:00	Synthèses des travaux du colloque	Plénière		<b>Rapporteur Général :</b> - Pr Samba NDAO Sylla  <b>Rapporteurs :</b> - Mme Mariama NDIAYE DIAKHABY (UGB) - Moussa DIARRA /(IPG)
12:00 12:30	<b>Cérémonie de clôture</b>		- Représentant du Président du Conseil Scientifique  - Président du Conseil d'Administration  - Représentant du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	
12:30 14:00	<b>Pause-déjeuner</b>			
<b>FIN DU COLLOQUE ET DÉPART</b>				

### VIII.3. Document 3 : Liste des participants

N°	Prénom	NOM	Structure	Fonction
1	Allal Mouhamed	AMINE	Univ. Tlemcen	Resp. CIAQ
2	Thomas	ARCHIBALD	USAID/ERA	Directeur
3	Daha Chérif	BA	DESP/DGES	Directeur
4	Ousmane	BA	Étudiant/	UASZ
5	Doudou	BA	ANSTS	
6	Amadou Bocar	BAL	UGB	Ens. Rech
7	Stéfan	BIENEFELD	DAAD	Chef div.
8	Jemail Ben	BRAHIM	AUF	Directeur
9	Ibrahima	CISSE	UAM	Vice rect.
10	Abdou Lahate	CISSE	ANAQ-SUP	CAT
11	Sophie	COULIBALY	AFI-UE	DG
12	Bruno	CURVALE	CIEP	Ingénieur Rech
13	Abdoul Aziz Issa	DAOUDA	Univ. Niamey	Enseignant
14	Oumar	DIA	SUDES/ESR	
15	Alpha	DIA	UVS	Directeur
16	Mariama Ndiaye	DIAKHABY	UGB/CAQ	Ens. Cherc
17	Moussa	DIARRA	IPG/ISTI	Chef dépt.
18	Chérif Boubacar	DIEME	ANAQ-SUP	Chauffeur
19	Patrick Flavien	DIEME	ANAQ-SUP	Agent éval.
20	Ababacar	DIENG	CEMAGO	DG
21	Alioune	DIEYE	UCAD	Expert
22	Daour	DIOP	IPE	DG
23	Mme Ndiata Ndaw	DIOUF	ITECOM/CIAQ	
24	Mouhamadou M.	DIOUM	Étudiant/ UADB	Etudiant
25	Abdoulaye	DRAME	Univ. Thiès	Dir CIAQ
26	Celine	DURAND	CEEC	Présidente
27	Abdou Khadre	FALL	ISFAR/Bambey	Enseignant
28	Birahim	FALL	CIAQ/ISEP	Président CIAQ

29	Mor	FAYE	ISEP/Thiès	CSA
30	Malick	FAYE	BEM	Directeur
31	Ndèye Marième	FAYE	ANAQ-SUP	Secrétaire
32	Mamadou	GNINGUE	ITECOM/CFPES	Président
33	Babacar	GUEYE	PAAT/DGES	
34	Papa	GUEYE	ANAQ-SUP	Secrétaire exécutif
35	Shabani	JUMA	GUNI-Africa	SE
36	Namoudou	KEITA	OOAS	PO/RSS
37	Abdel Karim	KOUMARE	IAFPRESS	DG
38	Genevieve	LEFORT	AAQ	Dir. Adjt.
39	Zakari	LIRE	CAMES	Chargé de Prog.
40	Amy LY	LO	FFFPT	Resp. CIAQ
41	Issaka Doulaye	MAIGA	USAID/ERA	Consultant
42	Demba Farba	MBAYE	USAID/ERA	D/COP
43	Ramatoulaye Diagne	MBENGUE	CT/MEST	Prof UCAD
44	Senghane	MBODJI	UADB	Vie rect.
45	Boubacar	NDIAYE	ANAQ-SUP	CDIPr
46	Yaya	NDIAYE	SATUC	SG
47	El Hadji Doudou	NDIAYE	ANAQ-SUP	RAF
48	Papa	NDOUR	ISI	RAQ
49	El Hadji Abib	NGOM	Enseignant	
50	François	PERNOT	HCERES	Prof/dir MES
51	Papa Saliou	SALL	IPG/ISTI	DG
52	Abdoulaye	SAMB	FMPV/UCAD	Enseignant
53	Marième	SAMBE	ANAQ-SUP	Chargée de Com
54	Idrissa	SARR	CIAQ-UCAD	Chargé prog
55	Yasmine SY	SARR	CGE/Sup de Co	Resp. Q/RI
56	Mamadou	SARR	CIAQ-UCAD	Dir
57	Cheikh	SARR	Univ.-Thiès	Président CIAQ
58	Massamba Sall	SECK	ANAQ-SUP	CDIPu
59	Abdou	SENE	DESP/MESR	

60	Abdoulaye	SENE	PCA/ANAQ-SUP	PCA
61	Alassane	SENE	MESR	Chauffeur
62	Ousmane	SOW	Primature	CT/PM
63	Bamol Ali	SOW	UASZ	CIAQ/UASZ
64	Alassane	SY	UADB/CIAQ	Directeur
65	Mamadou	SY	DGR/DSPR/MESR	Directeur
66	Samba Ndao	SYLLA	Expert UCAD	Expert
67	Boubacar	SYLLA	Etudiant/UT	
68	Khadim	THIAM	CEPES	Etudiant
69	Mor	TINE	UGB/CAQ	Etudiant
70	Ali Brahim	TOURE	UAM/Niamey	Président CIAQ
71	Mouhamed El Bachir	WADE	UCAD	Prof
72	Khada	WADE	ANAQ-SUP	Chauffeur





ANAQ-SUP

3<sup>e</sup> étage, Lots 1et 2, cité Iba Ndiaye Diadji, Sacré-Coeur Pyrotechnie; Dakar, Sénégal

BP: 15654 Dakar - Fann (Sénégal)

Tel.: (221) 33 825 75 18

**[www.anaqsup.sn](http://www.anaqsup.sn)**